

N°84 juin 2017

ENSEMBLE

**Nous
valons
mieux
que çà !**

2-3	Édito	Daniel Muller
3		La CGT
4-6	Le Cn de l'Ufr	S. Audonnet
6	InfoCom	l'UFR
7	Droit de réponse	l'UFR
8-9	Servitude...	V. Lasserre
10-11	Le FN (fin)	J. Aubert
12-13	La réversion	J. Jousseume
14-15	La justice sociale ?	A. Kolar
16-17	L'avenir ?	A. Burguière
18-20	En politique...	P. Boularand
21	Évasion fiscale	N.M. Guilani
22-23	Les Gracques	R. Desmarais
24-28	Menaces sur la paix	M. Sevegrand
28-29	Le système de retraite	Y.Barbate
30-31	Pension pour tous	S. Durand
32-33	Motion SURL	
34-35	Ag St. Étienne	R. Danti
36-37	Rencontre Interrégionale	A.Maupin
38-39	Ag. LSR-SURL	J. Lebon
40	Non à la CSG	La CGT
1	Le borgne : aquarelle	FONTANAROSA

Rédaction et administration

263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédaction

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto

Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,
Daniel Muller, José Nuevo.

Imprimerie Hélio-Corbeil

4, bd Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Daniel Muller
Secrétaire de l'Ufr

Subir ou agir...

La nette victoire d'En Marche lors des élections législatives des 11 et 18 juin ne relève pas d'un vote de soutien. Néanmoins, le choc politique est violent.

Laissons aux politologues le soin d'en débattre. Une chose est évidente : la population veut du changement. Mais quel changement ?

Avant tout, je trouve que le taux d'abstention mériterait une analyse fine. À froid, je dirais que c'est un manque de civisme. Mais avec du recul il y a d'autres causes, c'est vers cette partie des électeurs qu'il faut se tourner.

Au fond, ces résultats sont le fruit des promesses non tenues par la gauche, des lois régressives, du détricotage de nos conquises, que ce soit ceux du monde du travail comme ceux des retraités, et cela sous couvert de modernité.

Qui a prononcé ces phrases ?

« Je n'aime pas ce terme de modèle social » ; « Je suis pour une société sans statuts » ; « Le chômage de masse en France, c'est parce que les travailleurs sont trop protégés » ; « 35 h pour un jeune, ce n'est pas assez. »

C'est notre nouveau Président, Emmanuel Macron. Lui qui se targue d'être moderne, d'incarner le renouveau, la jeunesse, d'être ni de droite, ni de gauche...

Quoi qu'on puisse en penser, n'être ni de droite ni de gauche, c'est nier la réalité politique, c'est une façon hypocrite de masquer ses idées.

Être moderne, c'est augmenter le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des travailleurs, des retraités, des privés d'emploi, c'est créer des emplois.

La nouvelle majorité : on change le bocal, mais la recette et la variété des cornichons est la même. D'ailleurs, combien de « démocrates », de « républicains » ont déjà tourné leur veste ?

La crise que nous traversons est la crise du système économique-social, qui est fondamentalement ébranlé. Il faut donc repenser entièrement les règles de fonctionnement de la société.

Pour la CGT, la perspective de réussite sociale c'est placer l'homme au centre des besoins.

Pour la nouvelle majorité, c'est, dans un premier temps, haro sur les droits du monde du travail, haro sur les retraités. Cherchez la différence. C'est ainsi que le futur gouvernement envisage dans son programme une augmentation générale de 1,70 point du taux de la CSG, pour les retraités touchant une pension mensuelle supérieure à 1200 €, soit six retraités sur dix, et ce sous prétexte de solidarité intergénérationnelle, et, en contrepartie, de baisser les cotisations sociales des actifs.

Pendant ce temps-là, ceux qui nous culpabilisent continuent de piller les richesses de la nation, de spéculer, et vont très prochainement légiférer par ordonnances.

Mais ce prétexte de solidarité intergénérationnelle n'est ni plus ni moins le premier acte de la fiscalisation de la Sécurité sociale.

Soi dit en passant, l'immense majorité des retraités n'a pas de leçon de solidarité à recevoir, car nombreux sont ceux qui aident leurs enfants, petits-enfants, voire leurs parents. Sans compter ceux qui s'impliquent dans la vie associative, sociale, politique. Les retraités, c'est une des richesses de la société.

Deuxième acte : le nouveau Président veut rediriger les provisions des régimes de retraite, à hauteur de 15 à 20 milliards d'euros, vers

*l'investissement en entreprise via des fonds de pension, et donc retour sur investissement...
Miraculeuse la capitalisation ? Donnez-vous la peine de vous pencher sur les fonds de pension états-uniens et vous mesurerez le séisme à venir qui frappera les retraités américains, entre autres. Pour augmenter le financement des régimes de retraite, rien de mieux que la création d'emplois et l'augmentation des salaires.*

Subir ou agir était le mot d'ordre du dernier congrès de l'UFR. Affirmer qu'on existe socialement que si l'on est organisé, n'est-ce pas moderne ? Vague bleue, vague rose, vague En marche : cela se traduira par un tsunami social si nous laissons faire.

Alors débattons, proposons, revendiquons, résistons, redonnons espoir. Au sein de notre fédé il n'y a pas de syndicat qui lave plus blanc que blanc ou plus rouge que rouge. Nous avons besoin de toutes nos forces vives, d'unité. Nous enrichir de nos différences. Actifs, retraités, il nous faut tracer des perspectives d'espoir à nos syndiqués ainsi qu'à la majorité de la population, anxieuse et désabusée.

On ne peut remettre en cause l'ordre social sans y intégrer la dimension politique. Syndicalisme et politique ne sont pas antinomiques. Il nous faut juste garder notre indépendance de pensée et d'action. Vaste programme mais qui vaut le coup d'être appliqué.



Une piètre stratégie de camouflage

jeudi 8 juin 2017

Après une longue phase tactique durant laquelle les intentions étaient secrètement gardées, le gouvernement vient d'annoncer, à quelques jours du 1^{er} tour des législatives, sa feuille de route concernant les réformes sur le droit du travail.

Une piètre stratégie de camouflage vient de débiter, alors que l'élément central des discussions n'est autre que le démantèlement du Code du travail, un des piliers essentiels de notre modèle social, construit pas à pas depuis des décennies et qui rythme, au bas mot, la vie de millions de salariés.

Depuis des semaines, le chef de l'État et son gouvernement affirment qu'ils consulteront les syndicats, en vantant les mérites d'une méthode qui ressemble plus, à ce jour à de l'enfumage qu'à de véritables intentions de négocier.

L'exécutif essaie donc de nous duper car, aujourd'hui encore, aucun texte ne précise les mesures concrètes qui seront avancées.

Répéter sans cesse que 50 réunions sont d'ores et déjà programmées avec les syndicats sans, toutefois, préciser que prit séparément chacun bénéficiera en tout et pour tout de 3 réunions de 2 heures sur les 3 thèmes décidés, c'est tout bonnement scandaleux.

Dissimuler les véritables objectifs, attendre les résultats des législatives, jouer du nombre de rencontres avec les syndicats puis promulguer par ordonnances une reconfiguration d'un Code du travail aux services du patronat, la CGT ne laissera pas faire !

Avancer masquer ne laisse donc guère de doute sur les mesures envisagées dans la droite ligne de la loi travail ; mesures qui pourraient se révéler beaucoup plus dangereuses que les intentions affichées par le gouvernement : en renforçant principalement le lien de subordination des employeurs, en vidant de sa substance les contrats de travail et en ouvrant la possibilité de pouvoir licencier sans ménagement.

La méthode est donc révélatrice de la nocivité du projet.

Se préparer à la lutte et à la mobilisation pour faire reculer les mauvaises mesures et imposer nos propositions sont les seules réponses de nature à changer la donne dans les prochaines semaines.

Montreuil, le 8 juin 2017

Compte rendu du Conseil national de l'UFR

des 13 et 14 juin 2017

Par Serge AUDONNET



Photo Milo



Photo Milo

Présents : Jean-Pierre ALBERT, Serge AUDONNET, Michel BOUGIER, Michel BURGUIERE, André CAMELEYRE, Lionel DUQUENNE, Michel LOPES, Jean-Pierre GHIOTTO, Xavier HIRSCH, Yves LASNIER, René MAHAUD, Bernard MARGRAS, Daniel MULLER, Alain RABIN, Gérard RICHAUD, Christian URVOY, Jean-Luc VALEGEAS, Yann VOLLANT.

Excusés : Jean JOUSSEAUME, Guy DELMAS. Yann VOLLANT pour le 13 juin et René MAHAUD pour le 14 juin.

Jean-Luc VALEGEAS préside les séances des 13 et 14 juin.

Avant de débiter l'ordre du jour, il informe d'une demande de droit de réponse (lire page 6) formulée par le syndicat Infocom concernant deux articles publiés dans le dernier numéro d'*Ensemble* (n° 83). Le bureau a examiné cette demande et a décidé d'y répondre favorablement. Non parce que les conditions d'un droit de réponse telles que définies par la loi sont remplies mais parce qu'à l'origine de la création d'*Ensemble* il avait été convenu que ce journal serait un moyen d'exposer des points de vue différents afin d'alimenter le débat.

La demande d'Infocom concerne tout d'abord l'encadré (page 8) au sujet du reversement des cotisations de la section des retraités. Pour éclairer le lecteur, il est décidé à l'unanimité de publier côte à côte le texte incriminé et celui d'Infocom. Cela permettra de constater que les deux textes disent la même chose à la différence près que le texte de l'Ufr s'interroge sur le montant des cotisations payées en 2015 par les retraités d'Infocom (1 %) qui semble différent de celui reversé aux structures de la Cgt (0,5 %).

Concernant l'autre partie de la demande d'Infocom, s'agissant de la publication du compte rendu de l'assemblée générale de la section des retraités de Corbeil Essonne, il sera précisé que ce texte aurait été plus judicieusement envoyé à cette section plutôt qu'à l'Ufr.

Situation générale – Analyse des élections

Il est évident que tous les membres du Conseil national sont en profond désaccord avec les mesures dorées et déjà annoncées par Macron. Pour autant les analyses de la

situation et des perspectives sont quelquefois différentes.

Concernant le bilan des élections, beaucoup de camarades considèrent que la responsabilité d'une gauche désunie face aux élections législatives est à imputer à Mélenchon dont les positions sont quelquefois totalement incompréhensibles. Des camarades considèrent même que la tâche de Mélenchon est de terminer le boulot commencé par Mitterrand en 1981 concernant l'influence du Parti communiste. Un camarade ajoute également, même si c'est un phénomène très minoritaire, qu'il a été amené à discuter avec des salariés qui ont voté France Insoumise au premier tour et FN au second pour la Présidentielle...

Un camarade considère que si la gauche avait été capable de s'unir (PS, PC, France Insoumise, etc.), nous serions majoritaires à l'heure actuelle et que la problématique sera la même demain si nous ne sommes pas capables d'opposer un front syndical uni. Ce camarade considère que Macron donne l'impression d'amener une réponse idéologique dépolitisée alors que sur le fond il s'agit d'un changement de paradigme qui sous couvert d'un « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » va se servir d'une majorité composée d'une bonne partie de néophytes qui vont jouer le parti « godillots » pendant que les roublards de la politique libérale seront à la manœuvre. Ce même camarade reste pourtant optimiste considérant que les gens ne vont pas accepter très longtemps cette situation. Il s'agit d'une mauvaise période mais elle ne durera pas.

Un autre camarade parle d'un inévitable retour de bâton et confirme cette analyse rappelant que Macron n'est pas arrivé par hasard, c'est Hollande qui a permis son arrivée. Il ajoute que les adhésions en un « clic » faits par Macron, comme d'ailleurs en partie par Mélenchon,

ne pèseront pas bien lourds sur la durée. Il fait également part de la configuration socioprofessionnelle des candidats Macron en constatant qu'employés et ouvriers sont inexistantes. Enfin il ne peut que constater que beaucoup de gens, déboussolés par ce « micmac » politique finissent par voter FN.

Il est également fait part d'un certain nombre d'anecdotes vécues sur le terrain. Ainsi à Rennes, un meeting de Mélenchon rassemblant 10000 personnes a vu la tentative d'interdiction par la municipalité socialiste de la mise à disposition d'un écran géant permettant à tous ceux qui n'avaient pu entrer dans la salle d'assister malgré tout au meeting. Il précise au passage que *Ouest France* n'avait pas jugé utile d'annoncer ledit meeting dans ses colonnes et qu'au final, la droite et le PS sont laminés sur la région.

D'autres racontent des expériences de discussions politiques en Gironde où sur les 12 circonscriptions, France Insoumise n'a proposé au PC que 12 suppléances, ce qui entraînant alors des candidatures séparées sur toutes les circonscriptions.

Un autre camarade pense que les responsabilités sont partagées sur les divisions de la gauche. Il nous est d'ailleurs donné connaissance d'un courrier émanant du Parti communiste désavouant trois de ses militants ayant appelé à voter Valls face au candidat de la France Insoumise.

Concernant les perspectives de lutte, là aussi les avis sont unanimes sur la nécessité mais divers sur les moyens. Ainsi plusieurs font part de leur ras le bol de faire des manifestations périodiques qui n'ont pas permis de gagner en 2010 et pas permis de gagner contre la loi Travail. Ils pensent que des formes de lutte nouvelles sont à imaginer afin d'attirer les salariés mais aussi les retraités convaincus des coups bas de Macron contre leurs intérêts mais circonspects sur notre capacité à renverser la tendance.

Un camarade craint qu'à nouveau la CGT ne « saucissonne » les problèmes et les journées d'action ce à quoi un autre lui répond que c'est le pouvoir qui utilise cette méthode.

Pour beaucoup, les attaques contre la Sécu pourraient bien entraîner des dégâts irréversibles si on ne sait pas s'y opposer.

Puis vient l'éternel débat entre ceux qui ne veulent pas attendre une hypothétique unité syndicale (et surtout pas avec la CFDT) et ceux qui pensent qu'elle reste indispensable pour réellement peser sur les événements. Un camarade juge stupide que la CGT perde son temps à discuter avec le gouvernement et joue le jeu de la prétendue « concertation ».

En tout état de cause, constat est fait qu'une riposte rapide ne semble pas se dessiner. Il est fait état du 19 juin mais il s'agit d'une journée d'action de la fonction publique et d'un appel du « Front social ». Bien évidemment là encore les appréciations sont diverses sur ce « Front social » qui pour certains divise la CGT et pour d'autres est peut être un moyen de faire bouger les choses ou de faire naître les prémisses d'une mobilisation que tous considèrent indispensable.

L'abstention record de plus de 50 % laisse penser que le potentiel d'opposition à Macron et à sa politique ultra libérale est important. Des camarades estiment nécessaire d'avoir une expression précise de la CGT sur tous les sujets sur lesquels nous contestons la politique de Macron afin d'avoir une argumentation solide pour faciliter les

échanges entre les élus syndicaux, les salariés et les retraités et les convaincre que, si ce que préconise Macron est néfaste pour eux et leurs enfants, il existe réellement d'autres solutions, d'autres politiques.

Compte rendu du CEN FILPAC

Daniel Muller donne lecture du rapport d'introduction du CEN du 30 mars publié depuis par la FILPAC en rappelant les difficultés pour les représentants de l'UFR d'assister au CEN dont les réunions sont régulièrement convoquées aux mêmes dates que celles du Conseil national de l'UFR. Une solution semble se dessiner pour que cette situation ne perdure pas.

Compte rendu de la commission exécutive de l'UCR

Jean-Pierre Ghiotto débute par le bilan de la journée d'action du 30 mars qui a rassemblé 28000 manifestants sur toute la France à l'appel de 9 organisations indiquant que l'unité syndicale a mieux fonctionné en province qu'à Paris.

Le questionnaire lancé par les 9 organisations a totalisé 12000 réponses sachant que les retraités les plus démunis ne se sont pas exprimés.

Sur la représentativité, les chiffres présentés sont antérieurs à la lutte sur la loi de Travail sauf pour les TPE où la CGT est très largement en tête. Il y a cependant une alerte sérieuse car en plus d'une perte d'adhérents, nous subissons une perte d'électeurs.

La manif du 21 mars sur la réindustrialisation a été un bide retentissant démontrant notamment que les décisions prises par les membres du CCN ne sont pas mises en oeuvre par ces mêmes personnes.

À l'occasion d'une CE de la confédération, deux heures ont été consacrées au sujet du 100 % Sécu et ce thème a été débattu lors d'un CCN. Les français sont attachés à leur régime de sécu mais par médias interposés, ils pensent qu'il y a danger, qu'il va devenir de plus en plus difficile de le financer. Mettons en avant des solutions qui pourraient exister si la rapacité libérale se trouvait combattue par le plus grand nombre : la mise au pas des laboratoires pharmaceutiques, la maîtrise publique de la gestion du prix des médicaments, la mise en place de centres de santé, la fin du paiement à l'acte. Cinq points seront à aborder : le périmètre ; le 100 % Sécu ; implantation du système de santé ; comment on finance ; que deviennent les complémentaires de santé.

Continuité syndicale : 45000 adhérents de la Cgt futurs retraités qu'il faut essayer de conserver dans notre organisation syndicale.

Transformation des régions : Dans les nouveaux organismes de concertation et de représentation, la lettre R -retraité- a disparu des sigles et des acronymes. L'objectif est de favoriser autant que faire se peut la représentation associative au détriment de la représentation syndicale.

Élections : Pour la première fois, il y eu une interpellation unitaire syndicale des retraités auprès des candidats. La défense de la cotisation sociale doit être une de nos priorités, chez les retraités, mais surtout chez les actifs. Les syndicats européens et la FERPA : Les organisations syndicales sont en « stand by ».

Espace « Vie syndicale » : Il est proposé une rencontre des responsables de la vie syndicale de nos différentes ➤

structures pour faire le point et coordonner nos actions le 19 septembre 2017 à Montreuil.

Situation de nos effectifs 2015/2016 : 2792 FNI en 2015 ; 2571 FNI en 2016.

Examen de la situation du règlement des cotisations 2016/2017 dans le Cogetise

Lionel Duquenne a fourni, comme à d'habitude, aux membres du Conseil, l'ensemble des éléments comptables de 2014 à avril 2017 permettant de voir l'évolution des cotisations payées par les 93 sections de l'UFR et les sections multipro. La tendance est à la baisse mais de manière très limitée. Par contre une inquiétude se fait jour

concernant les retards importants dans le règlement des cotisations 2017. À noter que la commission financière et de contrôle n'a pu, pour le moment, remplir sa mission, puisque seul son président, Christian François, a répondu présent à sa convocation du 12 septembre 2017.

Questions diverses

Le Conseil national a pris la décision de rédiger une motion mettant en exergue l'ensemble des reculs que le gouvernement veut instaurer et tout particulièrement tout ce qui touche les retraites ou les retraités. Yann Vollant est chargé de la rédaction de cette motion qui sera validée numériquement par les membres du Conseil puis fournie à la FILPAC pour diffusion. ■ S.A.

Le Conseil national de l'UFR des 13 et 14 juin 2017 a pris connaissance de la demande de « droit de réponse » déposée par la section des retraités d'Infocom-Cgt suite à un encadré paru page 8 de notre revue « Ensemble » n° 83 ainsi qu'un compte rendu de l'assemblée générale de la section des retraités de Corbeil Essonne.

Le conseil national a décidé de donner une suite favorable à cette demande qui, dans sa première partie, met en évidence la parfaite conformité de ce qui a été publié par l'UFR avec la réalité et ce qui est indiqué par Info'Com dans sa demande (voir texte publié ci dessous, comparé à celui d'Info'Com).

Concernant le deuxième partie, une précision s'impose : autant la première partie entre dans le cadre de la responsabilité de l'UFR, autant la seconde partie, s'agissant du compte rendu de l'assemblée générale d'une section, ce « droit de réponse » aurait dû être adressé à la section des retraités de Corbeil Essonne.

INFO'COM

Pour des raisons qui leur sont propres les dirigeants de la section INFO'COM retraités ont décidé de modifier leurs versements aux structures de la CGT pour l'année 2015.

Ce syndicat, fondé en 1991, fut un des premiers à appliquer un taux de cotisation de 1 % chez les syndiqués retraités allant au delà de l'obligation statutaire minimale de 0,5%. Les versements aux structures se faisant sur cette même base de 1 %.

Pour 2015, les dirigeants ont décidé de revenir à l'obligation minimale statutaire de 0,5%. Non pas en baissant de moitié le montant des cotisations des 250 adhérents retraités mais en divisant par deux celui des versements à la CGT. Manque à percevoir pour la CGT en 2015 : **19137 euros**.

Pour 2016, l'obligation statutaire minimale ayant été portée à 1 % au 51^e congrès de la CGT, les dirigeants se sont engagés à revenir à un versement sur la base de 1 % mais étrangement le montant moyen de la cotisation FNI des 250 adhérents passe de **12,743 euros** à **10,048 euros**. Manque à percevoir pour 2016 : **3150 euros**. Par ailleurs le taux moyen de cotisation des 250 adhérents retraités est "tombé" pour sa part à **8,469 euros**. Manque à percevoir : **4343,60 euros**.

Enfin le syndicat n'a pas acquitté en 2016 le paiement du journal "Ensemble" et la cotisation "spéciale Congrès" à l'UFR. Manque à recevoir : environ **1700 euros**.

L'UFR a également été informée par les services de CoGétise qu'Info'Com avait pratiqué de la même manière chez les actifs, divisant par deux le montant des versements statutaires en 2015. Manque à percevoir : **73020 euros** pour la CGT.

Droit de réponse à la demande

du Bureau de la section Retraité d'Info'Com Cgt

Suite à certains propos tenus à son encontre dans le dernier numéro de la revue « *Ensemble* » n° 83, le Bureau de la section Retraité d'Infocom'CGT demande un droit de réponse.

Il est motivé par deux articles mettant en cause la direction de notre syndicat :

Le premier concerne le reversement des cotisations de nos adhérents aux structures de la CGT pour l'année 2015.

Comme confirmé dans l'encadré page 8 de la revue « *Ensemble* », Infocom n'a pas attendu la décision du Congrès confédéral de 2016 pour fixer le taux de cotisation à 1% du revenu de ses adhérents. Contrairement à tous les autres syndicats de la Filpac, Infocom appliquait cette disposition depuis sa création.

Durant 10 ans, la Fédération a donc encaissé nos cotisations sur cette base.

En 2015, Infocom, pour des raisons qui lui sont propres et comme il en avait le droit, a reversé ses cotisations sur la base de 0,5% comme le prévoyaient les statuts confédéraux.

Nous sommes à la fois surpris et peinés des réactions que suscite cette décision de la part de notre UFR. Réactions rapportées par nos représentants à l'UFR qui s'entendent dire à chaque réunion qu'ils « *doivent du fric* » alors même qu'Infocom ne fait que respecter les décisions confédérales et que pour 2016 il s'est acquitté (et s'acquittera à l'avenir) de cotisations basées sur de 1% des revenus, conformément aux décisions du 51^e Congrès confédéral.

La seconde observation concerne l'intervention de R. Mahaud (page 38 du n° 83) de la revue dans laquelle notre camarade considère « *qu'Infocom ne partage pas l'analyse générale de la Filpac* », qu'il « *privilégie des modes d'action inspirés des mouvements gauchistes, voire trotskistes* », concluant que notre syndicat serait rentré en « *dissidence avec les orientations de la CGT* ».

Déclaration lapidaire, et nous ne pouvons que souhaiter qu'à partir de ces jugements il n'est pas dans les intentions de R. Mahaud de représenter à lui seul la CGT...

Le Bureau des Retraités d'Infocom'CGT lui rappelle que statutairement chaque syndicat affilié à la CGT définit ses orientations et ses pratiques syndicales à l'occasion de ses Congrès et de ses Assemblées Générales.

Infocom s'est construit à partir du constat qu'un syndicalisme se revendiquant uniquement du corporatisme est voué à l'impasse. La décision confédérale instituant les UD et les UL allait dans ce sens tout en considérant le rôle essentiel du fédéralisme. En ce sens, Infocom ne fait que développer, dans la pratique, les orientations de sa confédération.

Nous assistons aujourd'hui (et encore plus demain) à une détérioration systématique des acquis du monde du travail et sommes confrontés à l'impossibilité d'obtenir des résultats dans les négociations avec nos « *partenaires sociaux* ».

L'échec des actions engagées pour combattre les réformes de notre système de retraite, la loi El Khomri et les 49-3 gouvernementaux, les délocalisations où l'on entend des déclarations syndicales, notamment CFDT, affirmer qu'il n'y a aucune autre solution que de se plier au diktat patronal nous conforte dans notre détermination à rechercher d'autres formes d'organisation dans les luttes. Cette démarche se veut complémentaire aux actions décidées par notre Confédération, elle ne s'y oppose pas !

C'est partir de ces analyses qu'Infocom'CGT a décidé d'expérimenter d'autres approches plus participatives, en recherchant une plus grande convergence des luttes, en tissant des liens avec des militants et des associations en pointe dans les conflits, en tentant de dépasser le simple cadre de l'entreprise, pour l'émergence d'une prise de conscience globale des problèmes sociaux, qu'ils émanent de la cité, de la jeunesse étudiante, de celui des chômeurs, des exclus, des précaires, des immigrés ou au monde de l'entreprise.

Nous ne sommes pas des « *dissidents* », nous sommes au contraire des militants convaincus des valeurs de classe de notre CGT et respectons les syndicats qui ne partagent pas nos analyses et demandons la réciprocité.

Le Bureau de la section Retraité d'Infocom soutient sans réserve les orientations de son syndicat et demande que ce texte soit inséré dans le prochain numéro d' « *Ensemble* ».

Servitude volontaire ?

Quelques réflexions

Par Violette LASSERRE

Quel militant syndicaliste CGT déçu, voire consterné à l'annonce de résultats électoraux ne s'est pas posé la question : pourquoi les ouvriers, employés, fonctionnaires de services publics, salariés agricoles, soignants, votent-ils à l'encontre de leurs intérêts et s'en remettent, fût-ce, démocratiquement, à ceux qui précisément veulent les maintenir loin des centres de décision et de pouvoir ? Cette question n'est pas nouvelle, elle a plusieurs siècles.

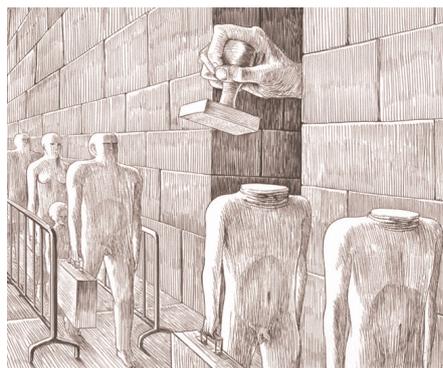
Il y a quelques mois, dans le journal l'Humanité, paraissait un article sur le « Discours de la servitude volontaire ». Ce discours fut écrit par Étienne de La Boétie (1530-1563), qui appartenait à un milieu aisé et cultivé. Il fut l'ami inséparable de Montaigne. La Boétie, juriste, se demandait : « Comment expliquer qu'un peuple entier puisse ployer sous le joug d'un seul homme ? » (Charles IX, monarque tyrannique.) Il lui semblait que c'était affaire de volonté : « pour s'affranchir du tyran, soyez résolus de ne servir plus et vous voilà libres », affirmait-il en s'interrogeant sur les ressorts de la domination et de la soumission.

Il veut comprendre ce consentement à la servitude de génération en génération. C'est contradictoire avec la nature humaine puisque nous naissons libres. Tout se passe comme si les sujets se complaisaient dans cet asservissement puisque « le tyran n'a de pouvoir que celui qu'on lui concède ». Pour Montaigne, « un peuple nourri à la liberté ne saura goûter un autre aliment ». Cette liberté de droit de naissance ne peut être remise à autrui, « ne nous soumettons jamais qu'à nos propres jugements et pouvons désobéir si cela nous paraît juste ».

Montesquieu, pour sa part, pense que la soumission n'est pas seulement physique mais surtout psychologique, les individus se persuadent eux-mêmes qu'ils sont à la merci du tyran qui accoutume les peuples à l'obéissance : « pour manipuler, corrompre, endormir, les gouvernants ont de l'imagination », notamment l'utilisation de la cupidité. Il faut expliquer cette situation paradoxale et inconcevable pour l'humanisme de La Boétie. Le tyran, allié de l'Église, met toutes les « hypocrisies » pour abuser les simples gens, dont le paternalisme et la « protection », au service de sa puissance personnelle. La corruption des courtisans est exemplaire : « Donner à croire à un petit nombre de ces gens qu'ils ont intérêt à suivre l'opresseur et que ce petit nombre à son tour se constitue de cours inférieures (couches sociales) de sorte que le tyran asservit les sujets les uns par le moyen des autres. La bienveillance d'un tyran pour les courtisans est un leurre car ils sont complices et victimes de l'illusion de n'être pas soumis. »

Le discours de la servitude volontaire, révolutionnaire (XVI^e siècle), marque les débuts de l'histoire de la pensée politique. Son influence s'est étendue jusqu'aux « philosophes des Lumières » et eut des prolongements modernes et contemporains préfigurant même les idées socialistes. Jean-Jacques Rousseau est l'un des héritiers les plus intraitables d'Étienne de La Boétie à propos du caractère inaliénable de la liberté qui ne peut être une monnaie d'échange. Il trouve, dans l'apparition de la propriété privée, la cause de l'inégalité... « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire ceci est à moi et trouva des gens assez simples pour le croire¹ » et donc l'accepter et se soumettre à cette affirmation !

Babeuf, nourri des lectures de Jean-Jacques Rousseau, en déduit la nécessité d'une société communiste et fut à l'origine de « la conjuration des Égoux », tentative avortée qui lui valut la mort. Plus près de nous, Emmanuel Kant poussa jusqu'à dire son mépris de l'asservissement, qui serait volontaire par « lâcheté et paresse, car la liberté exige des efforts » !



Friedrich Nietzsche pense que l'espèce humaine a une tendance à se décharger, imiter, reproduire des normes déjà existantes. Thèse reprise, en partie, par Pierre Bourdieu : « L'habitude rend les dominés complices de la domination », pour cela, l'opresseur utilise des dispositifs d'organisation, catégorisation, attribution des valeurs, tous destinés à séparer ses sujets de façon qu'ils acceptent une situation inégalitaire

(exploiteurs/exploités) comme normale. Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre évoquent l'angoisse des plus faibles devant la liberté (comme devant l'athéisme) : « Il est humain de se donner un maître à penser quand on n'a pas les clés de la critique rationnelle. »

Qu'est-ce que l'exploitation ? Cette peur de la liberté, Anton Tchekhov l'a bien montrée dans la pièce « La Cerisaie ». Alors que la révolution russe de 1917 les affranchit, les domestiques désemparés, ne sachant ni que faire ni se projeter dans le futur, renoncent à leur liberté. **C'est quoi, la liberté ?**

Cette liberté de penser par soi-même que nous enseigne la philosophie, les jeunes en apprentissage ou en filière professionnelle n'y ont pas droit ; ce discours de la servitude n'a pourtant rien perdu de sa pertinence et de son actualité. Bien sûr, depuis le XVI^e siècle, de nombreux philosophes se sont employés à nous expliquer le fonctionnement de la société d'asservissement et ont éclairé les esprits pour les révolutions : Jean-Jacques Rousseau (« Du contrat social ») dénonce la violence des riches contre les pauvres auxquels ils extorquent une partie de leurs déjà trop faibles ressour-

ces en prétendant les protéger. Puis, un siècle plus tard, Engels et Marx, en disséquant les mécanismes de production et d'échanges, mettent en évidence la source du profit : l'exploitation des uns par quelques privilégiés.

De nombreux soulèvements, bourgeois, populaires, paysans, émaillent l'Histoire jusqu'à la démocratie, qui devrait normalement permettre au peuple « libre » de voter pour son intérêt. Si se libérer n'est que volonté et courage, comme le pensaient certains sociologues encore récemment, les « gens » en manqueraient-ils ? Ce serait faire peu de cas de la réalité vécue chaque jour par des millions de citoyens : misère sociale et culturelle, propagande idéologique, répression (parfois mortelle), chantage, absence de projets engendrent soumission et fatalisme. Certains d'ailleurs souhaitent un « État fort », des chefs, des guides, car ON les a laissés tomber, On ne s'occupe pas d'eux. Loin de la lutte des classes et du rapport de forces, ils s'en remettent à des partis qui n'ont pas pour but de les libérer. Déléguant leur propre responsabilité, leur jugement, ils continuent de subir. Le manque d'estime de soi, la peur du changement (« on sait ce que l'on perd... »), l'habitude, ou encore le poids du « ça ne changera rien », justifient à leurs yeux leur non-engagement, « la passivité », selon Étienne de La Boétie, qui écrit, dans une accusation laconique : « Le tyran n'a de pouvoir sur vous que par vous. N'y aurait-il point la couardise de ne pas s'en délivrer ? Et pourquoi certains refusent-ils de ployer ? » Par ailleurs, il serait simpliste, voire illusoire, de croire que l'instruction, l'éducation et la position sociale aisée (non assistée !) suffiraient pour avoir une pensée éclairée sur les raisons de l'acceptation de la servitude. De plus, y participer c'est aussi, non seulement la partager, mais pouvoir l'imposer à autrui pour en profiter. Les électeurs d'Emmanuel Macron sont majoritairement issus de la bourgeoisie, des classes dites CSP+² diplômées et consentantes. Ils se sont jetés dans les bras d'une tyrannie plus ravageuse, plus perverse que celle de Charles IX : l'ultra-

libéralisme mondial. Par intérêt immédiat, égoïste, c'est l'aliénation consciente et volontaire aux algorithmes financiers du grand capital qui peut, alors qu'ils pensent être les maîtres, balayer leur société, leur modèle de civilisation en nanosecondes informatiques d'échanges de valeurs (!) sur les marchés mondiaux. Ils peuvent être libres, comme le pensent les petits patrons sous-traitants du CAC 40, pourtant soumis à la loi d'airain du moins-disant. Ils adhèrent, comme les courtisans de La Boétie complices et victimes de l'illusion de n'être pas soumis (rappel).



Le Beauf... de Cabu

Mais ne soyons pas pessimistes, même si le « vent ne se lève pas » assez vite et fort, il y a de la résistance dans l'air. Il y a des nuits debout, des indignés, des « cafés-philos » allumant des « lumières » remplis de citoyens voulant comprendre, imaginer, lancer des alertes, des associations de solidarité, des humains qui bravent des interdits et écrivent de belles pages pour une nouvelle Histoire. Dans « Jacques le fataliste », Diderot affirme : « [...] Rien n'est écrit là-haut, pas de volonté divine. » L'on pourrait conclure par la chanson de la Commune de Paris : « Ces mauvais jours finiront... quand tous les pauvres s'y mettront. » ■ V.L.

* Références de la pigiste :

« Discours de la servitude volontaire », La Boétie, dans diverses maisons d'édition.

1) Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, que de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne." Jean-Jacques Rousseau
2) CSP+ Est le sigle qui désigne les catégories socio-professionnelles favorisées en France, suivant la nomenclature de l'INSEE. Cette catégorie regroupe les chefs d'entreprises, les artisans et commerçants, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires

9 Millions de retraités vont voir leur CSG augmenter à partir de 1200 euros de pension mensuelle...



Vous avez 848€ de pension mensuelle ? Vous êtes aisé, vous payerez 526€ de CSG en plus par an.

Avec 1000€, vous voilà nanti, alors pour vous ce sera 539€ !

Pour 1700€, vous êtes des privilégié[e]s ce sera 609€ supplémentaires et pour 2000€ considérez-vous comme des super privilégié[e]s, ce sera 723€ à cracher !

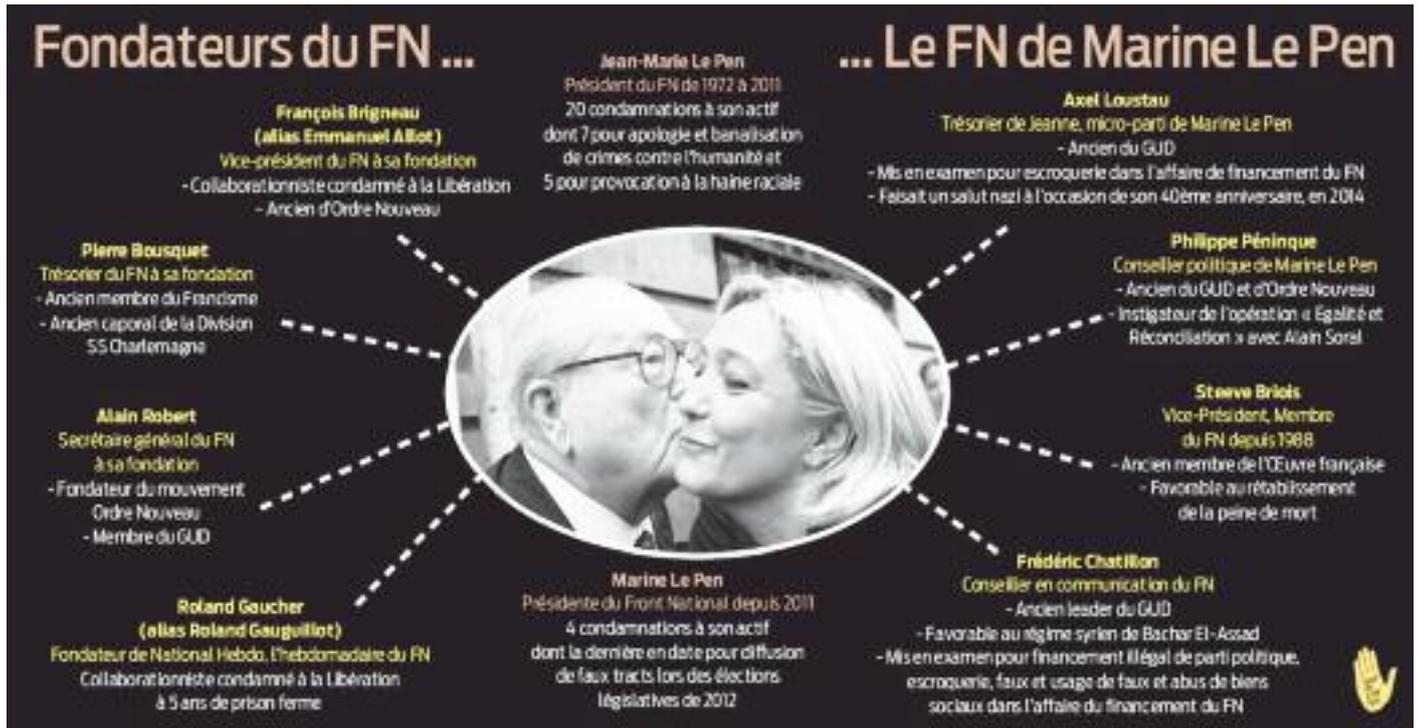
Pendant ce temps, les pauvres patrons verront leurs allègements fiscaux se poursuivre.

Depuis 2013, ils ont perçu 48 milliards d'euros grâce au dispositif crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

L'année 2017 devrait être très profitable à Gattaz et consorts, l'allègement est passé de 6 à 7%... Les milliards pour les uns et pour les autres des ponctions sur les salaires et pensions. Jeune et moderne, Macron n'en continue pas moins la vieille politique de Hollande et les retraités restent dans le collimateur.

La naissance du FN

Suite et fin de l'intervention de Jacques Aubert, parue dans Ensemble n°83



On retrouve les trois courants historiques de l'extrême droite : les traditionalistes, les racistes et les antirépublicains

Dans les deux décennies qui suivent l'échec de l'Œuvre française, l'extrême droite traverse une période difficile et la contestation du régime gaulliste sera beaucoup plus le fait du mouvement social en 1968 que de l'extrême droite.

Les résultats électoraux de l'extrême droite sont décevants : Jean-Louis Tixier-Vignancour, ancien doriotiste, ancien pétainiste, avocat du général Salan, doit se contenter de 5 % des voix à l'élection présidentielle de 1965.

Les principaux mouvements qui se créent restent très minoritaires, tels cet Occident qui sera dissous en 1968 et remplacé par Ordre nouveau¹. L'extrême droite est aussi très liée au mouvement intégriste catholique avec Marcel Lefebvre², mais elle n'a plus le caractère de masse que ce mouvement avait précédemment.

À partir de 1968, la situation va sensiblement évoluer. D'abord avec un courant de pensée : la « nouvelle droite », qui crée le Grece (Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne), dont le philosophe Alain de Benoist en est le principal animateur. Le Grece tente de redéfinir une droite moderne, il revendique l'inégalité des races mais préconise que chaque culture ait le droit de se développer selon ses règles : il condamne donc le métissage et l'immigration. Au début des années 1980, plusieurs des animateurs du Grece trouvent une tribune au *Figaro Magazine*.

Aidée par ce renouveau de la pensée, l'extrême droite va tenter de se reconstituer en unifiant ses courants épars : les anciens de l'Œuvre française, les royalistes, les cathos intégristes, les anciens de la collaboration, les théoriciens de la

Nouvelle Droite, vont chercher à unifier leurs forces et à réintégrer la scène politique. Pour cela, il leur faut un nouveau parti, et ce sera la création du Front national, qui reprend au passage l'appellation d'un mouvement de la Résistance.

Il faudra trouver un nouveau leader, et ce sera Jean-Marie Le Pen, qui va accepter de diriger ce nouveau parti et qui va incarner la réunification des différents courants de la droite, lui qui fut député poujadiste, lieutenant parachutiste en Indochine puis en Algérie, animateur des comités Tixier-Vignancour.

On retrouve bien là les trois courants historiques de l'extrême droite : les traditionalistes, les racistes et les antirépublicains.

Pour tout dire, les débuts sont difficiles : le FN obtient 0,5 % des voix aux législatives de 1973 et 0,74 % des voix à la présidentielle de 1974. En 1981, Le Pen ne trouve pas les 500 signatures qui lui sont nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle.

Mais, à partir de 1981, le Front national va trouver un terrain favorable. En premier lieu, l'arrivée de la gauche au pouvoir effraie beaucoup d'électeurs conservateurs qui jugent la droite parlementaire trop modérée et trop divisée. Le Front national représente le choix d'une ligne « dure » face à la gauche qui connaît, à partir de 1983, d'importantes difficultés et qui commence à mener une politique contraire aux intérêts des plus défavorisés. En second lieu, c'est aussi à ce moment-là que la société française subit les conséquences de la crise, qui avait débuté dès 1974, et que le chômage prend des proportions alarmantes.

En juin 1984, c'est la surprise : le Front national obtient 11,1 % des suffrages à l'élection à l'Assemblée parlementaire européenne. Le Pen et 9 autres députés du FN entrent au Parlement de Strasbourg.

En 1986, l'instauration du scrutin proportionnel lui donne une deuxième chance : il atteint 10 % des voix et 35 députés à l'Assemblée nationale.

En 1988 : Le Pen obtient 14,4 % des voix à l'élection présidentielle.

En France, la situation sociale s'aggrave, le chômage ne cesse d'augmenter, le rejet de l'immigration est massif dans l'opinion. La gauche n'apparaît plus comme au service des plus pauvres. C'est aussi, avec la chute du mur de Berlin, le long déclin du Parti communiste dans les couches populaires, qui vont de ce fait être de plus en plus attirées par l'extrême droite.

En 1993, le FN atteint 12,7 % des voix aux législatives, mais n'obtient aucun député car le scrutin majoritaire a été réinstauré.

En 1994 : 10,5 % des voix aux élections européennes.

En 1995 : 15 % des voix pour Le Pen à la présidentielle. Les mairies de Vitrolles, Orange et Toulon sont conquises par le Front national.

En 1997 : 15 % des voix aux législatives.

En 1998 : les élections cantonales et régionales marquent un léger progrès du Front national, mais la droite refusera toute alliance : ce sera l'affaire Charles Millon³ en Rhône-Alpes.

À partir de là, la droite française ne se départira plus de cette attitude de rejet de l'extrême droite, cependant en même temps ses choix politiques s'en rapprocheront toujours un peu plus.

En 2002, Le Pen obtient 17 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle et sera présent au second tour.

Dans ce Front national de Jean-Marie Le Pen qui ne cesse de progresser, on retrouve bien les fondements de la pensée d'extrême droite : le culte du chef, la haine des élites, la référence à Vichy, l'antisémitisme. On se rappelle des jeux de mots de Le Pen, le racisme, la lutte contre

l'Islam et la référence à la France chrétienne.

C'est tout cela, en somme, le poids de son histoire, qui fait que Le Pen n'accède pas au pouvoir, et que la droite lui refuse toute alliance.

La suite, nous la connaissons : le passage du père à la fille et la tentative de cette dernière de rendre ce mouvement respectable, d'en effacer en fait les origines historiques. C'est aussi sa tentative de transformer le parti en mouvement de masse avec pas loin de 50000 adhérents et un véritable encrage populaire. Et pour cela elle est aidée par la crise, par l'incapacité des politiques de droite comme de gauche à apporter des solutions. Et cette absence de solution engendre de toutes les peurs et crée un climat favorable à l'extrême droite.

Voilà, camarades je vais conclure ici parce qu'à partir de là nous sortons de l'histoire. Cela dit, le futur n'est jamais écrit. Oui, le danger est là, on évoque la France mais ce phénomène touche toute l'Europe, voire l'Amérique du Nord.

Toutefois, ce que nous apprend l'histoire, c'est qu'aucune bataille n'est jamais définitivement perdue et que, bien souvent, c'est quand on s'y attend le moins que les peuples se révoltent et trouvent le chemin du progrès. ■ J.A.

1- Ordre nouveau était un mouvement d'extrême droite actif entre 1969 et 1973 et dont la croix celtique était l'emblème. Il est créé en novembre 1969 par une équipe d'anciens adhérents du mouvement Occident, épaulés par des étudiants du GUD et rejoints à partir de février 1970 par François Duprat ...

2 - Mgr Lefebvre est catholique traditionaliste opposé au concile de Vatican II, il fonde en 1970 la Fraternité Saint-Pie-X qui est une société de prêtres catholiques traditionalistes.

3- Aux régionales de 1998, il lui faut accepter les 35 voix du FN pour pouvoir conserver la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes.

Pour le progrès social, contre le Front national

La période que nous vivons est caractérisée par la forte présence des idées et partis d'extrême droite, non seulement en Europe mais aussi sur les autres continents. Cette présence se décline en résultats électoraux (États-Unis, Autriche, Hongrie, Pays-Bas,...), mais aussi dans la bataille des idées, où les « idées brunes » cristallisent et centralisent le débat public.

En France, le Front national, parti d'extrême droite créé en 1972, connaît ses premiers succès électoraux dans les années 1983, 1984 ; il se nourrit des crises successives du capitalisme et des différents renoncements des politiques sur des questions de fond. Il voit son nombre de suffrages récoltés augmenter au fil des années : 4,5 millions à la présidentielle de 1995, 5,5 millions à celle de 2002, 6,42 millions à celle de 2012, pour atteindre 6,82 millions de voix au second tour des élections régionales de décembre 2015. Il est de la responsabilité du syndicalisme, dans son ensemble et sa diversité, de décrypter le discours du FN et de le confronter à la vraie vie, car il se révèle une véritable imposture sociale qui ne résout absolument rien pour les salariés. Au contraire, ses propositions économiques et sociales, mais aussi ses allusions ou propos racistes sont un poison pour notre système de Sécurité sociale, les droits des travailleurs, les services publics et la vie en commun. Il manipule les concepts et les idées dans l'objectif de ratisser large. Derrière ses slogans et contre-vérités, la solidarité est en danger !

Il nous faut encore amplifier notre riposte syndicale en évitant les pièges du déni et de l'évitement des questions de fond que soulève cette évolution. Nos nombreuses journées d'étude organisées dans les organisations, les formations en direction de nos secrétaires de syndicats, nos publications analysant le contenu du programme du FN, sont autant d'initiatives qui participent à réduire l'influence des idées extrémistes au sein du salariat. Nous diviser sous couvert de « préférence nationale » ne peut servir que ceux qui exploitent les salariés et s'accaparent les richesses.

Nos campagnes contre le coût du capital, pour la hausse des salaires, la réduction du temps de travail, l'emploi industriel et des services publics partout sur notre territoire, nous situent dans une continuité historique qui est aux antipodes des thèses de l'extrême droite.

Pascal Debay Membre de la Commission exécutive confédérale.

Pas touche à la pension de réversion...



L'Union confédérale des retraités Cgt édite une plaquette qui détaille les conditions d'attribution des pensions de réversion et les revendications portées par les retraité-e-s et l'Union fédérale Retraité-e-s Filpac Cgt. Cette plaquette doit être diffusée largement auprès de nos syndiqué-e-s pour qu'ils s'approprient un des repères revendicatifs de la Cgt.

La réversion en 4 chiffres :

- 30 milliards d'euros : dépenses de réversion tous régimes confondus, soit 13 % des dépenses de retraite.
- 4,4 millions : nombre de bénéficiaires d'une pension de réversion fin 2010. À titre de comparaison, il y a environ 15 millions de retraités de droit direct.
- 92 % : part des femmes parmi les bénéficiaires de réversion.
- 283 euros : montant mensuel moyen de la réversion au régime général, régime de base des salariés, en 2012. C'est 187 euros à l'Arrco, régime complémentaire des salariés, et 513 euros à l'Agirc, régime complémentaire des cadres.

(Sources : COR, Assurance retraite, Agirc-Arrco)

Le Medef aimerait bien réduire le montant des pensions de réversion, voire les supprimer

Si le Medef a été contraint de faire machine arrière, il a toujours comme objectif, entre autres, de mettre à contribution les veuves et veufs en réduisant les droits à pension de réversion qui seraient versées à partir de soixante ans, au lieu de cinquante-cinq, et à hauteur de 55 % de la pension du défunt contre 60 % actuellement.

La pension de réversion concerne 4,4 millions de personnes, mais ce sont les femmes qui en sont essentiellement bénéficiaires : 92 %, dont 1,1 million ne perçoit pas de pension de droit direct. Plus d'une femme sur quatre ne reçoit que la réversion. Ce droit fondamental de solidarité des systèmes de retraite doit être conforté car des menaces pèsent lourdement sur cette pension : la Cour des comptes, le Medef, et même certaines organisations syndicales soutiennent que la majorité des femmes travaillent et ont donc des droits propres.

Les origines...

« Dans un contexte de travail presque exclusivement masculin, la pension de réversion vise à l'origine à garantir son niveau de vie à la femme dont le conjoint est décédé. Elle s'analysait comme un prolongement du devoir de protection dû à la femme par son mari, auquel incombait le statut de chef de famille en application de l'article 213 du code civil. Il s'agissait d'un droit dérivé de celui du défunt. On peut considérer aussi que c'est un droit adossé à un lien de dépendance !

Une condition présente dès le début et sur laquelle n'existe aucun point de divergence entre les différents

régimes est l'obligation de mariage : le bénéfice de ce droit dérivé a toujours été et reste lié au mariage préalable du défunt et du conjoint survivant, à l'exclusion de toute autre forme de vie en commun ! la première moitié du XIX^e siècle, les fonctionnaires ont bénéficié d'un système de pensions de réversion, au départ exclusivement réservé aux femmes. Elle était un avantage octroyé au fonctionnaire en raison de son appartenance au personnel de l'État qui se substituait au fonctionnaire mort après services rendus et assurait ainsi la protection de la famille à une époque où les épouses ne travaillaient pas. La loi du 14 avril 1924 a pérennisé et renforcé ces mécanismes.

Dans le secteur privé, le décret-loi du 28 octobre 1935 a permis à l'assuré de demander que « le capital représentatif de sa pension serve à la constitution d'une rente réversible pour moitié sur la tête de son conjoint survivant, avec jouissance pour ce dernier au plus tôt à cinquante-cinq ans ». Cette réversibilité avait pour corollaire une réduction de ses droits propres.

La mise en place du régime général, en 1945, s'est accompagnée concomitamment de la généralisation de la réversion.

À partir de 1975, au travers de la question du divorce dans le contexte de profonde évolution des mœurs touchant la société française au long des années 70, la justification de la pension de réversion a évolué, au point de subir un très net infléchissement.

Dans ces mêmes années, le dispositif appliqué par le régime général a été modifié pour tenir compte du développement de l'activité féminine. Outre la mesure précitée de substitution d'une condition de ressources à la notion de conjoint à charge pour bénéficier de la réversion, on doit mentionner, à cet égard, l'instauration en deux étapes (1971 et 1975) d'une possibilité de cumul (sous plafond) entre droits propres et droit dérivé.

Dans le même esprit, le régime général a accordé de fait l'ouverture de la prestation aux hommes avec la substitution, en 1971, d'une condition de ressources à la notion de conjoint à charge pour bénéficier de la réversion, le plafond annuel de ressources étant fixé, dès cette époque, à 2 080 fois le Smic horaire. Elle a été étendue en 1973 aux veufs de femmes fonctionnaires dans des conditions plus restrictives.

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 peut s'analyser comme la conséquence et l'extension au domaine des pensions de réversion de la réforme du divorce du 11 juillet 1975,

instituant notamment le divorce par consentement mutuel. Elle a modifié l'article L. 351-2 du code de la Sécurité sociale qui précise désormais que « le conjoint divorcé non remarié est assimilé à un conjoint survivant pour l'application de l'article L. 351 du code de la Sécurité sociale ». Le même article a ajouté le principe du partage de la pension de réversion entre les conjoints et ex-conjoints (non remariés) du défunt « au prorata de la durée respective de chaque mariage ».

L'idée selon laquelle le droit à réversion est justifié par le fait que les deux époux contribuent en commun à la constitution de droits à la retraite a fait son chemin.

Aujourd'hui, on parle parfois du droit à réversion comme présentant un aspect quasi patrimonial où le conjoint survivant, même s'il n'était plus lié maritalement avec le défunt, a mécaniquement droit à une partie de la retraite de celui-ci, dans la mesure où il est considéré comme ayant « collaboré » à la constitution de son montant.

Cela est relativisé par l'existence de conditions de ressources dans le régime général et les régimes alignés. Le régime général a fait un pas en ce sens avec le principe de partage entre le conjoint et les ex-conjoints survivants, l'ouverture des droits aux hommes et la possibilité pour une femme de cumuler pour partie droits propres et droit à réversion.

Il n'en présente pas moins une nature double, car il apparaît comme un mixte de droit contributif et d'allocation à caractère social. Le droit à la réversion reste une affaire de femmes. Elles représentent 92 % des bénéficiaires.

Les veuves sont beaucoup plus nombreuses principalement en raison de la plus grande longévité des femmes, mais aussi car elles sont souvent plus jeunes que leur mari. La forte proportion de femmes parmi les bénéficiaires de la réversion résulte également du fait que les femmes mariées ont généralement des droits propres inférieurs à ceux de leur mari et que le droit à la réversion est souvent assorti de limites au cumul avec une pension propre ou d'une condition de ressources. Ces limites excluent généralement la plupart des veufs.

Les écarts de pensions femmes/hommes passeraient de moins 30 % pour les générations des années 1950 à moins 20 % pour celles des années 1970, selon l'Insee. Cette diminution serait principalement due à l'augmentation du taux d'activité et de la qualification des femmes par rapport aux générations les plus anciennes.

De ce fait, elle a tendance à stagner depuis plusieurs années.

L'espérance de vie des hommes à soixante ans augmente plus vite que celle des femmes, retardant l'âge moyen de réversion et réduisant la durée moyenne de perception de cette pension par une population qui reste majoritairement féminine !

Les systèmes de protection sociale peuvent prévoir une égalité formelle de droits, mais les droits à retraite, dont ceux à la réversion, sont, de facto, inégaux. »

La réversion empêche un certain nombre de femmes de sombrer dans la pauvreté. Le droit à la retraite des femmes ne doit pas être affecté par des périodes d'interruption de travail (précarité) ou de travail à temps partiel imposé.

• Il faut garantir à toute le droit à l'emploi permanent, qualifié, et au déroulement de carrière.

• Cela exige la reconnaissance de la maternité comme

fonction sociale et, par conséquent, le développement des services publics de la petite enfance et de l'enfance.

Nous exigeons le rétablissement de la demi-part supplémentaire pour les personnes vivant seules, ayant élevé au moins un enfant, pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

La Cgt exige également que la pension de réversion soit portée à 75 % de la pension du conjoint décédé (sans condition d'âge et de ressources).

La question de la pauvreté est complexe, car elle ne se résume pas à de simples critères financiers. Elle doit intégrer les inégalités de situation des personnes âgées, et, pour la comprendre, il faut connaître leur vécu et il faut combiner 4 facteurs :

- Le parcours professionnel, la qualification et la rémunération (qui déterminent le niveau des retraites) ;
- L'état de santé et les incapacités ;
- Le patrimoine ;
- L'environnement familial et l'isolement.

L'élément de solution le plus important passe par la confortation des droits propres qui restent à gagner.

De plus, la CGT revendique :

- l'égalité de rémunérations hommes/femmes avec un minimum du montant du Smic à 1700 € ;
- La reconnaissance des droits liés à la parentalité ;
- Le renforcement des droits familiaux tant que subsisteront les inégalités entre les femmes et les hommes ;
- Le retour aux dix meilleures années pour le calcul de la pension du régime général ;
- L'indexation des retraites sur le salaire moyen, que l'ensemble des rémunérations (toutes les primes, l'intéressement, la participation...) soit soumis à cotisation et constitue des droits pour la retraite ;
- Que les périodes d'arrêt de travail pour maternité, accident de travail et maladie professionnelle soient considérées comme périodes travaillées avec la prise en compte du salaire qui aurait dû être versé ;
- Que l'employeur cotise sur un temps plein en cas de temps partiel (80 % des femmes travaillent à temps-partiel) ;
- L'institution d'un minimum contributif à l'Arcco pour les bénéficiaires de très petits salaires, la proratisation du salaire moyen annuel (SAM) pour les polypensionnés.

D'autres pistes sont à ouvrir compte tenu de l'évolution matrimoniale :

- la prise en compte du Pacs et du concubinage, l'éventuel partage des droits en cas de concubinage et de divorce.

La vigilance reste de mise devant ce danger de diminution ou suppression de la pension de réversion ■ J. J.

Dossier Jean Jousseume

* *Miroir social* : Guy Letrividic

* *Rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR)*

* *Extrait de la plaquette de l'Union confédérale des retraités à télécharger sur le site de Union confédérale des Retraités :*

<http://www.ucr.cgt.fr/textelong.php?IDchapitre=496&IDrub=7>

* *Ou à dispositions dans les unions locales ou départementales Cgt*



À quand la justice sociale ?

Par Adrée KOLAR

L'élection présidentielle est passée, et nous nous retrouvons avec un monarque – étymologiquement : *autorité d'un seul* – ancien cadre bancaire de chez Rothschild, ancien ministre du précédent gouvernement. Et pas n'importe lequel : ministre de l'Économie. Si cela continue, nous voilà repartis pour cinq ans de capitalisme garanti, avec, toujours, plus de chômeurs, de mal-logés ou pas logés du tout, la santé, l'éducation et la justice réduites à fonctionner avec des moyens d'une insuffisance criante, pendant que les gros actionnaires des multinationales, basées en France ou ailleurs, vont continuer à empiler millions et même milliards soutirés de la poche de ceux qui travaillent, c'est-à-dire de ceux qui apportent leur pierre à la construction de l'édifice social, des éboueurs aux professeurs d'université, aux ingénieurs qui conçoivent l'équipement du pays, les paysans qui nous nourrissent, tous tondus à ras par la haute finance et ses courtisans.

Certes l'abstention a été forte pour une élection présidentielle, ce qui peut vouloir dire que nombre d'électeurs n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient dans les programmes présentés. Il y avait pourtant le choix, de plus, il est de notoriété publique que l'abstention ne résout rien et profite souvent au pire. Mais pourquoi cette torpeur du corps social ? Sauf dans les entreprises menacées, là où des luttes existent et peuvent être victorieuses, la grande masse de ceux qui souffrent le plus semble endormie,

malgré le travail des militants des associations, par exemple, de chômeurs ou de locataires. Ce dernier cas est flagrant : une fois logés, nombre de gens se dépêchent d'oublier le temps où ils ne l'étaient pas et se désintéressent du problème. Égoïsme à l'état pur ? Peut-être pas. Le niveau des loyers est tel, même dans le logement social, surtout s'il est neuf, que c'est souvent passer d'une galère dans une autre. Mais pourquoi pas de révolte, de refus de cette situation ? Il faut se souvenir qu'en France tous les médias, à l'exception de deux quotidiens nationaux et de quelques rares journaux de province, sont dans les mains des grandes fortunes, qui ne les achètent que pour faire leur propagande, c'est-à-dire perpétuer le système dans lequel, depuis des siècles, les idées des dominants doivent devenir celles des dominés – et malheureusement ça marche.

Il est vrai que, toute honte « bue », le capitalisme y a été fort : le grand patronat est entré partout, y compris à l'école publique, avec des « cadeaux » pour les élèves. À quelles conditions ? Cela, on ne le saura que si une enquête est ouverte. Et elle ne le sera que si – enfin – les travailleurs, en activité ou en recherche d'activité, s'unissent sur l'essentiel et remettent le reste à plus tard, car il y a urgence. Et une occasion toute proche : les élections législatives de juin.

Revenons rapidement à l'élection présidentielle. Un point parmi d'autres est à éclaircir : les deux attentats, l'un déjoué à temps par la police à Marseille, l'autre réussi, à Paris, sur les Champs-Élysées, qui a coûté la vie à un policier qui ne faisait là que

son travail de surveillance, ces deux attentats ont-ils eu une influence sur le score de Marine Le Pen, certains électeurs s'étant décidés au dernier moment pour le FN, vu dans ce contexte comme le vote utile pour en finir avec le terrorisme ? À voir...

Il faudrait aussi analyser le succès de France Insoumise, qui est un mouvement et non un parti, c'est-à-dire une coalition où l'on trouve, en plus de France Insoumise, au moins le PCF et Ensemble. Comme toujours avec les mouvements, la composition est large, ouverte, et, sans le dire, fait appel au spontanisme. Son titre même l'indique : France Insoumise, Insoumise à qui ? À quoi ? Point n'est besoin d'être psychologue pour savoir que l'insoumission peut porter sur beaucoup de choses. Et, comme un mouvement, par définition, n'est pas clairement structuré, qui va le diriger ? Car il faut bien coordonner les aspirations des organisations qui en font partie, sinon on n'a à faire qu'à une foule. Et chacun sait qu'une foule est versatile. Alors ? Le fondateur le plus connu de ce mouvement parle beaucoup de référendum, présenté comme une des meilleures expressions de la démocratie. Soit, mais un référendum, cela se prépare. Ses initiateurs se doivent d'en préciser le but, de proposer et non d'imposer des moyens pour l'atteindre. Cela prend du temps et demande de l'organisation. Sinon, on glisse vers tout autre chose : on pose la question, on fait voter, emballez, c'est pesé. Et on a gagné, cela s'appelle un plébiscite !

Un des caractères indiscutables d'une proposition démocratique, c'est avant tout la clarté, clarté du

Quelques réflexions...

but, clarté du langage, précision des mots qui doivent être compréhensibles par tous, sans recourir au dictionnaire, et conforme à la réalité : comment faire, par quels moyens en s'efforçant de rester le plus possible dans la légalité pour ne plus donner de billes à l'adversaire. Et dans le cas qui nous occupe, à la fois social et politique, se souvenir que nous ne sommes pas un pays isolé. C'est à la fois une difficulté et un avantage : difficulté en ce sens qu'être membre de l'Union européenne implique certains abandons de souveraineté, consentis par les gouvernements précédents. Donc précautions à prendre pour ne pas mettre notre tête dans le nœud coulant ; Tsipras l'a très bien dit, mais trop tard. Il ne suffit pas de gagner les élections (chez soi) pour pouvoir changer de politique.

Mais cette adhésion est aussi un avantage, à condition de ne pas oublier la lutte des classes ; dans tous les pays de l'UE, en commençant par les six pays fondateurs, les mêmes souffrent des mêmes maux : salaires trop bas, produits et services indispensables, y compris le logement, trop chers, acquis sociaux méthodiquement détruits, etc. Et nous revenons à Marx, qui, lui, voulait résolument le progrès pour tous, y compris à travers une théorie économique dûment exposée : **Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

Sans cette union, qui peut aisément être majoritaire, nous n'y arriverons pas. Alors, retrouvons nos manches et prenons les contacts nécessaires, en toute occasion, avec beaucoup de respect mutuel. Et quand tous les pauvres s'y mettront... ■ A.K.



... Qui nous éloignent un peu des préoccupations électorales ou électoralistes, bref du salmigondis ahurissant issu de l'élection présidentielle, avec le dernier avatar, après le succès incontestable de Mélenchon, les artisans de ce succès s'insultent sur la place publique avec au premier rang Mélenchon lui-même. Je propose à nos camarades lecteurs du journal de nous faire part de leur réflexion militante sur deux grands sujets.

1- La révolution numérique.

Ce n'est pas la première fois qu'une nouvelle technologie entraîne une mutation dans le processus de travail. Il n'y a pas si longtemps, moi qui suis le fils de Gutenberg, je terminais mon apprentissage de conducteur-typographe en 1952 chez Chaix (indicateur des horaires de la SNCF, pour ceux qui ne l'ont pas connu, en voilà un bon exemple d'une disparition technique).

Nanti de mon CAP, obtenu avec brio à l'École Estienne, je m'apprêtais à entrer dans la « corpo », comme on disait à l'époque. Jugez de mon désarroi lorsque je me suis retrouvé, avec mes camarades d'apprentissage, au chômage ; la raison invoquée était l'achat par l'entreprise de nouvelles machines avec margeur automatique. Après trois mois de chômage et de petits boulots, car alors il n'y avait pas d'indemnité, j'ai retrouvé un emploi en héliogravure chez Desfossés.

Je n'ai jamais exercé mon métier d'imprimeur typographe, je peux dire que cette expérience m'a marqué et m'a sensibilisé sur ces questions de matériel « moderne ».

Vous avez tous vécu les transformations profondes de la profession, l'apparition du « quadri métal » en offset, la composition chaude, avec la « lino » et la « mono », puis la bande perforée, j'en passe et des meilleures, vous les rajouterez vous-mêmes.

Toutes ces modifications, avec leur cortège de problèmes pour les salariés, se sont déroulées sur près de cinquante années, on touche là au cœur du problème, le temps ! le temps !

La révolution numérique est entrée dans tous les secteurs de production ces quinze dernières années. Nous sommes confrontés à une remise en cause de masse, et qui plus est dans tous les domaines, le problème qui est posé à l'humanité est celui de sa place sur notre Terre, avec le corollaire suivant : qui possède les moyens économiques pour y parvenir ?

Voilà l'exposé, vous avez toutes vos vacances et la prochaine campagne électorale pour préparer vos réponses.

2- Définir un programme concernant la recherche de la permanence énergétique et la cohérence des énergies entre elles (réflexion qui par bien des aspects rejoint la première).

Pour être plus clair ou plus terre-à-terre, comment allons nous passer des énergies fossiles, qui se raréfient, à de nouvelles énergies ?

En sachant que le nucléaire est condamné à terme, que l'éolien ne répond pas à tous les besoins, de même que le solaire ou la géothermie, quelle complémentarité entre eux en attendant la pierre philosophale ? tous ces secteurs dépendant là aussi des possesseurs des moyens de production et de recherche, notamment celle qui concerne la panacée H₂O, l'eau, la seule combinaison qui, en brûlant son atome d'hydrogène attisé par son comburant l'oxygène, produit l'énergie en rejetant de la vapeur d'eau. EUREKA !

Vous avez trois mois pour plancher ! Amusez vous bien !

Corbeil-Essonnes, le 28 mai 2017
René Mahaud

Le

meilleur

avenir...?*



Dans cet arc-en-ciel de soutien aux objectifs politiques de la gauche, il faut faire une place à part aux syndicats de salariés.

La baisse des adhésions qu'ils connaissent, comme les partis politiques, depuis les années 1980 traduit moins un manque de combativité des travailleurs qu'une réticence individualiste à s'enrôler dans une organisation dirigée par un appareil sur lequel on a l'impression de n'avoir aucune prise. Les syndicats jouent dans le monde du travail le même rôle rassembleur que les partis de gauche dans la sphère politique. Le passé le meilleur de la gauche comme son avenir passent par l'alliance étroite entre le mouvement syndical et la gauche socialiste. Ce passé, c'est la social-démocratie qui s'est imposée durablement dans les pays scandinaves et de façon plus discontinue en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique ou en Allemagne. Les rela-



tions entre le mouvement syndical et le mouvement socialiste étaient plus étroites en 1936 qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elles ont même survécu à la cassure de 1947 entre la CGT et la CGT-FO tant qu'une partie des cadres socialistes étaient issus du mouvement syndical. C'est le renforcement de l'exécutif voulu par la Constitution de la V^e République et, sous François Mitterrand, l'entrée en masse des énarques dans les cabinets ministériels mais aussi dans les sphères dirigeantes du Parti socialiste

qui ont dégradé, voire rompu ces liens.

Le projet de réforme du Code du travail, qui a provoqué en 2016 une levée de boucliers dans plusieurs centrales syndicales, n'a donné lieu à une véritable consultation des syndicats de salariés, quoi qu'en ait dit le ministre du Travail, qu'à partir du moment où plusieurs d'entre eux ont déclenché des grèves et des manifestations pour s'y opposer. Le fossé social et culturel s'est creusé aujourd'hui entre le milieu ouvrier enclin à voter à gauche et les dirigeants du PS. Or l'enjeu actuel qui doit mobiliser la gauche ne porte plus sur l'étatisation des entreprises, qui s'est révélée catastrophique dans l'expérience soviétique, mais sur leur démocratisation. Bien sûr l'exploitation du travail ouvrier par le détournement de la plus-value au profit des actionnaires, et donc par la pression sur les salaires, reste la cible primordiale du mécontentement des salariés. Mais la qualité des relations sociales, la place et les pouvoirs des représentants ouvriers dans les décisions qui engagent le destin de l'entreprise prennent aujourd'hui d'autant plus d'importance que les grandes firmes, souvent multinationales, sont dominées par des groupes financiers peu intéressés par la vie interne de l'entreprise, voire par sa stratégie à long terme. Se répartir la plus grande part de la plus-value est le principal souci de ces derniers.

La réussite économique de l'Allemagne contraste avec l'incapacité d'une grande partie des pays de l'Union européenne, à commencer par la France, à faire baisser le chômage. Cette réussite peut être attribuée, pour une large part, à la qualité du dialogue social propre au modèle rhénan. C'est lui, non une meilleure productivité ou des charges sociales moins lourdes, qui explique le dynamisme et la bonne santé de l'industrie allemande. Or ceux là mêmes, au

gouvernement ou dans le patronat français, qui vantent la réussite allemande ne proposent pour réformer le droit du travail que des mesures qui marginalisent le rôle des syndicats et des délégués ouvriers dans l'entreprise et qui fragilisent les emplois — c'est-à-dire tout le contraire du modèle rhénan. La gauche ne doit pas renoncer à des formes d'appropriation ouvrière des entreprises en cas d'urgence ou par l'émergence d'une volonté coopérative chez les salariés. Elle doit encourager au contraire tout ce qui peut développer l'économie sociale, que les derniers gouvernements socialistes ont délaissée malgré leurs déclarations d'intention. Lutter contre le capitalisme signifie, pour la gauche, investir et innover dans tout ce qui peut réduire l'emprise du pouvoir financier sur l'économie.

Mais l'emprise du capitalisme n'est pas simplement économique et financière. Elle est aussi idéologique et politique. Elle vise à renforcer la toute-puissance des dirigeants, dont les conseils d'administration achètent le dévouement aux intérêts des seuls actionnaires par des salaires et des primes mirifiques. Elle pousse également à fragiliser le statut des ouvriers en facilitant les licenciements. On aurait tort de ne voir dans les demandes patronales actuelles qu'une rationalité comptable ou plus largement économique. C'est son autorité de droit divin que le patronat français, à la différence du patronat allemand, cherche à renforcer en rendant le statut des salariés plus fragile. Tous les projets récents du gouvernement français pour réformer le droit du travail visent à élargir la liberté d'action des patrons: aussi bien les dispositions qui facilitent les licenciements que celles qui limitent le droit de regard des élus syndicaux. De même, le projet européen pour renforcer la protection du « secret des affaires »

visé à la fois les lanceurs d'alerte, qui ont révélé les manipulations des grandes banques pour favoriser l'évasion fiscale, et le droit de regard, pourtant bien modeste, des représentants des ouvriers sur la gestion de leur entreprise.

On a cru en Europe occidentale — ou feint de croire, pour faire échec au communisme régnant à l'Est — à une économie mixte associant un secteur industriel privé et un secteur nationalisé. Le secteur étatisé a eu son heure de gloire dans les années 1950 comme force d'entraînement pour la croissance dans les pays, comme la France, où l'industrialisation était à refaire ou à parachever. Le CEA, EDF, la SNCF, les PTT ou même Renault ont joué un rôle moteur dans les Trente Glorieuses françaises. Mais, en dérivant vers un étatisisme non contrôlé, le secteur nationalisé est devenu moins performant économiquement et aussi peu démocratique que le secteur privé. La privatisation des entreprises étatisées, opérée y compris par des gouvernements qui se voulaient de gauche, a renforcé l'emprise des grands groupes financiers sur le secteur industriel. Que la propriété de l'outil de production appartienne à l'État ou à des intérêts privés, les effets sur les salariés sont les mêmes à partir du moment où l'entreprise publique recourt aux mêmes pratiques managériales qu'une entreprise privée. Les entreprises nationalisées de l'immédiat après-guerre avaient conservé la marque de l'esprit social de la Résistance. Renault, EDF et d'autres entreprises nationales voulaient être exemplaires pour les avantages sociaux qu'elles donnaient à leurs salariés. Mais l'influence du néolibéralisme et la pression du marché mondial les ont rendues indistinctes des entreprises privées, avec comme seule particularité qu'elles sont devenues entre les mains de la force politique au pouvoir une « pompe à phynances » pour les campagnes électorales et un gisement de prébendes pour les obligés du gouvernement.

Un modèle d'entreprise que l'on peut qualifier de social-démocrate s'est imposé dans une partie de l'Europe. Il pourrait apparaître dans un futur proche, à l'échelle du monde, comme une formule alternative au modèle de l'entrepreneur prédateur, mélange de puissance financière et d'individualisme forcené, qui s'impose en Chine aujourd'hui

comme il s'était imposé en Europe au XIX^e siècle au moment de la révolution industrielle, et semble vouloir renaître dans le monde capitaliste globalisé. Le modèle social-démocrate ne considère plus l'entreprise comme la tanière, l'espace privé du propriétaire, mais comme un espace partagé par la direction et les employés ; un partage qui doit apparaître non seulement dans la gestion de l'entreprise, mais dans la répartition des bénéfices. Si la propriété éminente, comme jadis la propriété seigneuriale, appartient à celui qui l'a créée, achetée ou en a hérité, les employés y possèdent une propriété d'usage non seulement sur l'espace de travail au sein duquel ils ne sont pas de simples invités, mais sur la vie de l'entreprise par la participation de leurs délégués à toutes les décisions importantes. Si la démocratie doit être le mot d'ordre de la gauche à l'intérieur de l'entreprise comme il l'est à l'extérieur, ce n'est pas simplement pour servir de lubrifiant aux rapports entre le capital et le travail à l'intérieur de l'entreprise, mais pour les transformer. ■ A.B.

Extrait du livre « *La gauche va-t-elle disparaître ?* »
André Burguière, Éditions Stock



Décès au travail. Coup de colère !

Le mardi 25 avril, la presse télévisuelle nous a inondé de reportages sur la cérémonie des obsèques du policier tué sur les Champs-Élysées. Avec remise de la légion d'honneur, présence du président Hollande et des candidats au second tour de l'élection présidentielle.

Autant « d'activisme » pour une mort, certes douloureuse, liée au terrorisme, me fait réfléchir aux circonstances de ce décès. C'est un décès au cours d'une mission qui fait partie du travail d'un policier.

Accidents du travail, ancien papetier, j'en ai connu de nombreux et même 3 décès sur le lieu du travail durant mon activité.

En France, tous les deux jours, 3 salariés décèdent suite à un accident du travail.
De 2009 à 2015, tous les ans en moyenne meurent 542 personnes au travail.

Sur le territoire français, le travail tue plus que le terrorisme. Ce constat est cru, n'excuse en aucun cas le fanatisme terroriste, mais il est bon parfois de regarder la cruelle réalité du monde du travail.

Guy DELMAS (Ancien secrétaire du CE de Tembec-Tartas et brièvement secrétaire du CHSCT)

En politique, le hasard n'existe pas

Par Pascal BOULARAND

Lorsque, en 1984, François publie, sous le pseudonyme de *J.-F. Trans*, les éléments de sa vision néo-libérale du PS, il n'imagine pas que, vingt-huit ans plus tard, la V^e République lui donnera tous les pouvoirs et lui permettra de mettre en œuvre ce dont il rêvait : une France débarrassée du clivage gauche-droite.

Dans sa démarche, il sera épaulé par bon nombre de ses amis politiques. Retour sur la résistible ascension de « l'homme de la synthèse ».

Qui est François Hollande ?

On a longtemps considéré François Hollande comme un être indécis, adepte du consensus, un *capitaine de pédalo* incapable de prendre des décisions.

Pour mieux comprendre l'individu, il faut se replonger dans son parcours :

Licencié en droit de l'université Paris-II, il poursuit ses études à HEC puis à l'Institut politique de Paris et sort septième de la promotion Voltaire de l'ENA en 1980. Sa carrière est alors toute tracée : il sera avocat puis successivement auditeur, conseiller référendaire et magistrat à la Cour des comptes dès 1985. Il adhère au Parti socialiste en 1979 et, dans la foulée de l'élection de François Mitterrand, commence à arpenter les allées du pouvoir.

De son long passage à la Cour des comptes, ses collègues ne retiendront pas grand-chose : comme il l'a reconnu lui-même en 1985, il était tellement débordé par ses activités politiques qu'on ne lui donnait aucune mission. Comme tout bon politique, il se contentait d'empocher ses émoluments.

Dès 1980, ses camarades du PS le considèrent comme un des leaders de l'aile droite du parti.

En 1984, il lance, avec Jean-Pierre Jouyet, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Mignard et Jean-Michel Gaillard, les « transcourants », rebaptisés ultérieurement Démocratie 2000.

Dès son adhésion au PS, il milite en faveur d'une vision politico-économique libérale, pro-atlantiste dépassant le clivage droite-gauche

En 1985, François Hollande publie, sous le pseudonyme de *J.-F. Trans* (pour transcourants) et aux côtés de Jean-Pierre Jouyet, Michel Sapin, Jean-Michel Gaillard et Jean-Pierre Mignard, un livre intitulé *La gauche bouge*, qui appelle à la fondation d'un parti démocrate à l'américaine sur les bases d'un « consensus stratégique entre le PS et les autres courants démocratiques du pays, au-delà du clivage gauche-droite ». Les auteurs, anonymes, se présentent comme des « libéraux de gauche » et dénoncent les « rhumatismes de la vieille gauche ».

En 1985-1986, François Hollande vante la « modernisation de nos marchés financiers » et juge incontestée la nécessité de « transférer une part des charges de l'entreprise sur les ménages, afin de favoriser l'investissement ». Il se prononce également pour « davantage de flexibilité dans le milieu du travail ». Dans le même temps, il donne des cours d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, en tandem avec Pierre Moscovici, afin de promouvoir, d'après Ariane Chemin, « la désinflation compétitive, les vertus de l'ouverture des marchés et les bienfaits du réalisme économique ».

En 1996, il participe au programme « *Young Leader* », au travers de la Fondation franco-américaine, visant à encourager l'échange entre les futurs dirigeants français et

nord-américains. Son entourage direct est à cette époque constitué de Martine Aubry, Jack Lang, Dominique Strauss-Kahn, Julien Dray, Jean-Yves Le Drian, Ségolène Royal, Bertrand Delanoë, Pierre Moscovici, ... Tous de tendance sociale-libérale et pro-atlantiste.

Son parcours politique au sein du PS

Outre son élection en tant que député de la 1^{re} circonscription de Corrèze en juin 1997, François Hollande sera tour à tour conseiller régional du Limousin, maire de Tulle, député européen, président du Conseil général de Corrèze, pour finir Président de la République en juin 2012.

En dehors de ces mandats électifs, il sera, de 1977 à 2012, secrétaire général du PS.

Le marigot dans lequel se trouve le parti va lui permettre d'exercer ses talents. Professionnel de la politique ayant fait ses classes auprès de François Mitterrand, le futur président sera considéré par ses amis comme « *l'homme de la synthèse* ». Quinze ans durant, il tiendra les rênes d'un PS écartelé entre Henri Emmanuelli, Benoît Hamon, Marie-Noëlle Lienemann, Martine Aubry, Arnault Montebourg, Gérard Filoche, et ceux, majoritaires, qui rêvent d'en finir avec le discours social-démocrate pour se rapprocher du centre et de la gauche de Les Républicains. François Hollande fait partie de ces derniers. Il fera en sorte qu'en 2005 le PS se prononce pour le « oui » au référendum sur le projet de traité constitutionnel européen. Il se trompe, c'est le « non » qui l'emportera avec 55 % des voix.

Laurent Fabius, autre professionnel de la politique également de tendance sociale-libérale (comme Hollande), se prononce pour le « non ». Une prémonition que d'aucuns jugeront opportuniste de la part de cet ancien Premier ministre de François Mitterrand. C'est plus un problème d'égo qui l'oppose depuis longtemps à François Hollande, car Fabius a toujours ambitionné de prendre la tête du PS. Après la victoire du « non » au référendum et en tant que numéro 2 du parti, il est crédible pour en briguer la direction. Il en sera finalement écarté par Hollande, qui renforcera ainsi la nature présidentialiste de son parti.

On constatera alors que « *l'homme de la synthèse* » n'est pas spécialement enclin à dialoguer avec ceux qui s'opposent à lui. En novembre 2005, il sera réélu secrétaire général du PS avec 77 % des voix.

La plus haute marche

En 2012, il accède au poste suprême. Il doit sa victoire au rejet de Nicolas Sarkozy par la majorité des électeurs, à un programme électoral socialement ambitieux, à des déclarations hostiles au fonctionnement de la finance internationale et à la renégociation des traités européens.

Il ne tiendra aucune de ses promesses électorales et sa politique sociale sera fondée sur celle de son prédécesseur. Pire, il mettra en place des « contre-réformes » que Nicolas Sarkozy lui-même n'avait pas osé engager.

Pour les appuyer, il nommera en 2014 son ministre de l'Intérieur Premier ministre. Les deux hommes ne s'apprécient guère mais sont en accord sur quatre points essentiels : « *En dehors de l'économie de marché et de la mondialisation des échanges, il n'y a aucune alternative* » ; « *Nos forces armées doivent être mobilisées pour combattre l'islam radical et l'état d'urgence prorogé jusqu'à éradication totale du terrorisme* » ; « *Construire une Europe fédérale avec un pouvoir centralisé dirigé par Bruxelles* » ; « *Accompagner les États-Unis dans leurs aventures militaires et rester dans l'Otan* ».

Si François Hollande n'a guère de considération pour Manuel Valls (notamment en raison des rivalités qui opposaient les deux hommes lorsqu'ils étaient membres de la direction du PS), pourquoi le nomme-t-il chef du gouvernement ?

Objectif n° 1 : éliminer Manuel Valls, une occasion de régler ses comptes

Comment ? En fait, François Hollande a le souvenir des dissensions qui existaient entre Mitterrand et Rocard à la fin des années 1980 : il sait qu'en nommant Valls Premier ministre ce dernier va s'y brûler les ailes, comme Rocard en 1995.

C'est là qu'intervient toute la duplicité de François Hollande ; il a compris que, pour éliminer un rival dans la V^e République, il suffit de le nommer ministre de l'Intérieur ou Premier ministre ; Valls, lui, cumulera les deux postes durant la mandature de François Hollande.

La personnalité du Premier ministre, les décisions impopulaires et antisociales qu'il sera chargé de mettre en place, son positionnement proche de la droite, son autoritarisme, l'utilisation du 49-3, son credo sur les « deux France irréconciliables » entre celle qui « entreprend » et les prétendus « assistés », tous ces éléments feront qu'il se fera étendre aux primaires du PS au profit de Benoît Hamon.

En créant un tel contexte, Hollande sait qu'il ne pourra pas se représenter pour un second mandat et qu'il entraînera Manuel Valls dans sa chute. Il ne lui reste plus qu'à saborder l'appareil du PS, dans lequel quelques « *frondeurs* » continuent de se faire entendre...

De ce côté, Hollande sait que Hamon, classé parmi les frondeurs du PS, ne présente aucun danger pour la présidentielle de 2017. Il est aussi convaincu qu'il ne se ralliera pas aux Insoumis de Jean-Luc Mélenchon, ce qui aurait pu représenter un obstacle dans l'exécution de sa stratégie.

Une conjoncture propice à la décomposition des partis traditionnels

Lorsqu'on se prétend de gauche, faire une politique de droite a un coût. François Hollande le sait ! À un moment, il faut payer l'addition... Il ne peut donc qu'abandonner le pouvoir... à contrecœur.

Le climat délétère de la campagne et la démobilitation politique vont néanmoins l'aider à réaliser ses objectifs : faire éclater les vieux partis, usés par le pouvoir et les « affaires », dépasser le clivage gauche-droite et promouvoir des gouvernements de coalition calqués sur le modèle allemand. Pour faire aboutir un tel projet, il faut une recomposition



politique profonde. Le bipartisme qui règne en maître dans notre pays depuis les années 80 freine (souvent à la marge d'ailleurs) les objectifs économiques définis par l'Europe à court et à moyen terme. L'électorat de gauche, lui, après avoir quarante ans durant supposé que droite et gauche menaient des politiques différentes, est déconcerté, voire écœuré par le bilan social de François Hollande.

Mais l'homme a de la ressource et pratique depuis longtemps la politique. C'est un professionnel. Sous ses allures mielleuses et patelines, il a toujours avancé masqué et est redoutable au plan de la politique politicienne. Président se présentant comme « normal », son action à la tête de l'État sera paradoxalement faite de dirigisme, d'arbitraire et de mensonges.

Sa décision personnelle d'intervenir militairement au Mali, en Syrie, en Irak et en Centrafrique sans même demander un vote au Parlement, son alignement sur la politique économique d'Angela Merkel, sa détermination à modifier en profondeur le Code du travail, sa propension à utiliser le 49-3 pour faire plier les syndicats, son appui sans faille aux entreprises et au patronat qui, entre le pacte de responsabilité et le Cice, a coûté la bagatelle de 80 milliards d'euros aux contribuables sans aucune contrepartie, son antisindicalisme et son goût pour le pouvoir, prouvent, si besoin est, que notre *capitaine de pédalo* ne craint pas les vagues, contrairement à ce qu'annonçaient certains chroniqueurs ou amuseurs publics en 2012.

Mais le système des chaises musicales qui fonctionnait dans les années 80 ne marche plus en 2017. L'électorat constate que, pendant quarante ans, le subterfuge du soi-disant clivage politique droite-gauche n'a été qu'une grande illusion, les deux formations poursuivent de fait les mêmes politiques. Et ça commence à se voir...

Le climat est donc favorable à un nouvel enfumage destiné à brouiller encore un peu plus les cartes et perpétuer les politiques libérales. En bon Machiavel, François Hollande va s'y employer...

Car la question qui se pose est : comment sortir de cette situation sans rien changer ?

Objectif n° 2 : dauphin de François Hollande, Emmanuel Macron sera chargé de transformer l'essai

Valls écarté, il fallait que notre *Président normal* imposât son successeur à la présidentielle de 2017. Il va alors jouer la carte de son ministre de l'Économie : Emmanuel Macron.

L'épisode de la brouille entre les deux hommes et ➤

la démission de Macron six mois avant la présidentielle ne seront que leurres destinés à mystifier une fois de plus l'opinion publique. En réalité, les deux hommes s'entendent comme larrons en foire et sont d'accord pour une recomposition totale du paysage politique français.

À cet instant, François Hollande a de quoi être satisfait : les thèses qu'il défendait en 1984 dans son livre *La gauche bouge* vont pouvoir se concrétiser avec son dauphin. Ce faisant, il sait aussi que le risque d'éclatement du PS est au bout du chemin... Qu'importe... Il n'a jamais été socialiste.

En 2016, il lance la « fusée Macron ».

Ultralibéral issu du monde de la finance, Emmanuel Macron a rejoint François Hollande en 2012 en tant que secrétaire général adjoint au cabinet de la présidence de la République. En 2014, il est nommé ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique dans le second gouvernement Valls.

Il en fera son dauphin. Il fallait à Hollande un homme neuf (ou du moins présenté comme tel), un produit marketing que l'on pourrait « vendre » aux électeurs pour la présidentielle de 2017. Ni de droite, ni de gauche... sorti des limbes d'un PS en décomposition...

Jeune, beau, élégant, charmeur, intelligent, regard acéré comme celui de Bonaparte franchissant le pont d'Arcole, bourreau de travail, la presse bourgeoise unanime n'a pas assez de superlatifs pour nous convaincre que son sacre sera l'avènement d'une ère de prospérité et de bonheur pour nos concitoyens.

Commentateurs, chroniqueurs, sondeurs, médias au service de la finance ne cesseront de l'affirmer : Macron est un phénomène, sorte d'ovni sorti du néant et qui, en deux ans à peine, s'est élevé au premier rang de notre République.

Pourtant, sa candidature et son élection n'auront été qu'une vaste supercherie organisée par son mentor. Car c'est bien à notre *capitaine de pédalo* qu'il doit son élection. Son plan pour y parvenir : faire en sorte que son dauphin soit confronté à Marine Le Pen au second tour de la présidentielle.

Les dirigeants PS (et ceux de droite) ont toujours adoré jouer avec ce parti fasciste et xénophobe en affolant les électeurs sur les risques d'une supposée victoire du FN. Manœuvre qui s'est montrée payante lors de l'élection de Chirac en 2002. Une sorte de marotte garantissant aux partis traditionnels des résultats électoraux inespérés, tant au plan national que local. En l'occurrence, chacun sait que, pour 2017, Marine Le Pen, quel que soit son adversaire au second tour, ne dépassera pas 35 % des voix.

Objectif n° 3 : éliminer Fillon

Hollande a pourtant un caillou dans sa chaussure : tous les sondages donnent François Fillon vainqueur au second tour de la présidentielle, quel que soit son adversaire.

Curieusement, à un mois du scrutin, le champion de la droite réactionnaire est rattrapé par des « affaires » dont on peut penser qu'elles ne sont pas sorties par hasard... Certaines mauvaises langues incrimineront le « cabinet noir » de l'Élysée dans la diffusion, par *le Canard enchaîné* puis par la presse, des frasques du couple Pénélope-François. Mais toutes ces calomnies ne sauraient atteindre François Hollande : il est au-dessus de toutes ces bassesses, qu'on se le dise !

Toujours est-il que François Fillon s'effondre au premier tour de la présidentielle, laissant à Emmanuel Macron un boulevard face à Marine Le Pen. La « droite républicaine » sortira, quant à elle, profondément divisée suite à la défaite de son champion.

Une droite affaiblie, mais moins que le PS, qui aura du mal à s'en remettre

Entre un PS social-démocrate avec toutes ses imperfections et l'ultra-libéralisme qu'il affectionne, Hollande a choisi. Ses mensonges, sa politique antisociale, son choix en faveur de Macron, feront de lui, pour l'Histoire, le fossoyeur du PS.

Le vieux monde s'écroule ! Fini, la gauche « réformiste », mais fini aussi la droite « républicaine ». Après une quarantaine d'année passées à se demander si la gauche était préférable à la droite, les choses sont maintenant très claires : c'était pareil ! En 1984, dans son livre *La France bouge*, Hollande avait rêvé de faire la synthèse entre les deux partis historiques. Il aura tout fait pour y parvenir, et c'est Macron qui en assumera l'héritage. Chapeau l'artiste !

Merci François Hollande, et tous à la soupe avec En Marche ! Vive l'ultralibéralisme, l'entreprise « *qui fera de [nous] des milliardaires* », l'ubérisation et la mondialisation sauvage.

Cette situation nouvelle sur le plan politique a l'avantage de la clarté. Elle permet de rebattre les cartes. Éliminés lors du dernier scrutin, nos anciens apparatchiks vont tout tenter pour refaire surface lors des prochaines législatives. Alors soyons vigilants et n'oublions pas que, quelles que soient les manœuvres politiciennes de nos dirigeants, les classes sociales existent et que seules les luttes feront bouger la société. ■ P.B.

POUR SOURIRE

L'homme descend du songe (Georges Moustaki)
Elle était belle comme la femme d'un autre (Paul Morand)
L'enfant est un fruit qu'on fit (Leo Campion)
C'est curieux, se faire refaire les seins, ça coûte la peau des fesses (Vincent Roca)
Quand il y a une catastrophe, si on évacue les femmes et les enfants d'abord, c'est juste pour pouvoir réfléchir à une solution en silence

La tolérance, c'est quand on connaît des cons et qu'on ne dit pas les noms.
Vous connaissez l'histoire du mouton qui court jusqu'à perdre la laine ?
Si vous m'avez compris, c'est que je me suis mal exprimé (Alan Greenspan)

L'ennemi est bête, il croit que c'est nous l'ennemi, alors que c'est lui (Pierre Desproges)

Parfois je regarde la télé toute la journée. C'est chiant. Mais quand je l'allume, c'est pire ! (Patrick Timsit)

Vous n'êtes pas responsables de la tête que vous avez, mais vous êtes responsables de la gueule que vous faites. Elle est tellement vieille qu'elle a un exemplaire de la Bible dédicacé.

Quand Rothschild achète un Picasso, on dit qu'il a du gout.

Quand Bernard Tapie achète un tableau, on demande où il a trouvé les ronds.

Si la Gauche en avait, on l'appellerait la Droite (Reiser). Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir.

Évasion fiscale

Pratiques scandaleuses des banques européennes dans les paradis fiscaux

Nasser Mansouri Guilani

(Lettre économique Cgt avril 2017)

Les paradis fiscaux préférés des banques Françaises



Comment les grandes banques européennes profitent des paradis fiscaux, mars 2017, qui réalisent ainsi de très importants bénéfices sans payer un seul euro d'impôt.

Depuis 2015, toutes les banques installées dans l'Union européenne sont obligées de publier les bénéfices réalisés et les impôts payés dans chaque pays d'implantation, y compris dans les paradis fiscaux. Connue sous le nom de « reporting pays par pays public », cette obligation s'applique actuellement, en Europe, uniquement aux banques et non aux entreprises.

Le rapport d'Oxfam met en évidence l'ampleur du recours aux paradis fiscaux par les vingt plus grandes banques de l'Union européenne.

Une pratique habituelle des multinationales

Les paradis fiscaux favorisent notamment le transfert de bénéfices, une pratique de longue date des entreprises multinationales, y compris des banques, qui consiste à déplacer artificiellement leurs bénéfices dans des pays à fiscalité faible — voire nulle — afin d'échapper à l'impôt. Ce tour de passe-passe comptable bien connu se caractérise par des bénéfices amoindris — voire des pertes —

déclarés par les entreprises dans les territoires où elles ont réalisé leur activité, avec pour effet d'y réduire artificiellement leurs contributions fiscales.

Un seul euro déclaré sur quatre euros de bénéfices

Le rapport montre que les vingt plus grandes banques européennes déclarent un euro sur quatre de leurs bénéfices dans les paradis fiscaux, soit un total de 25 milliards d'euros en 2015. Sur cette somme, on décompte 383 millions d'euros de bénéfices sur lesquels elles ne payent pas un seul euro d'impôt.

Si les paradis fiscaux ont contribué à hauteur de 26 % au total des bénéfices générés par ces banques, ils ne représentaient que 12 % du total de leur chiffre d'affaires et 7 % du nombre de leurs employés. Ces chiffres illustrent le net décalage entre les bénéfices que ces banques génèrent dans les paradis fiscaux et le niveau d'activité économique réelle qu'elles y réalisent.

En 2015, les vingt plus grandes banques de l'Union européenne ont dégagé 4,9 milliards d'euros de bénéfices au Luxembourg, soit plus qu'au

L'ONG britannique Oxfam a réalisé une étude, en commun avec le Centre de recherche sur les entreprises multinationales situé aux Pays-Bas, concernant les pratiques d'évasion fiscale des vingt plus grandes banques européennes (Banques en exil)

Royaume-Uni, en Suède et en Allemagne réunis.

Plusieurs de ces banques déclarent des résultats négatifs dans leurs principaux marchés. Ainsi, Deutsche Bank a déclaré une perte en Allemagne alors qu'elle a réalisé un bénéfice de 1,897 milliard d'euros dans les paradis fiscaux.

Des bénéfices réalisés ... sans le moindre employé

Les banques européennes ont peu d'employés dans les paradis fiscaux, voire aucun. Les vingt plus grandes déclarent 628 millions d'euros de bénéfices dans des paradis fiscaux où elles n'ont pourtant aucun employé. Dans les paradis fiscaux, les employés des vingt plus grandes banques européennes sont quatre fois plus productifs qu'un employé moyen au niveau global.

Les cinq plus grandes banques françaises BNP Paribas, la BPCE, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel — la CIC et la Société générale — ont déclaré 5,5 milliards d'euros de bénéfices dans les paradis fiscaux en 2015. BNP Paribas et la Société générale restent les plus gros bénéficiaires français des paradis fiscaux et y déclarent respectivement 3,2 milliards d'euros et 1,3 milliard d'euros de bénéfices.

BNP Paribas, la BPCE, le Crédit Agricole et la Société générale sont par ailleurs toutes les quatre présentes aux îles Caïmans. Elles y réalisent 174 millions d'euros de bénéfices, bien qu'elles n'y emploient personne.

BNP Paribas est en tête, avec 134 millions d'euros de bénéfices générés, sans employés, et sans payer un seul euro d'impôt. ■ N.M.G.

Emmanuel Macron ou le coup de Gracques électoral

6 avr. 2017 Par Régis DESMARAIS

(Se dit observateur de la vie politique et de l'évolution de nos sociétés)

Think tank à la française, les Gracques ambitionnent la création d'un parti progressiste. Emmanuel Macron, "créature" des Gracques est le cheval de Troie de ces lobbyistes. Leurs objectifs sont lourds de conséquence pour le pays. Les méthodes utilisées pour placer au sommet de l'État la "créature" des Gracques s'apparentent à un viol de la démocratie et à une forme de mépris pour le Peuple.



Les Gracques, ces hommes d'affaires qui murmurent à l'oreille droite des socialistes

De gauche à droite

Jacques Galvani (directeur délégué d'Altea Cogedim), Roger Godino (président de la Fondation Roger Godino), Bernard Spitz (président de la Fédération française des sociétés d'assurances) et Marie Burguburu (avocate), Cécile Pavageau (Caisse des dépôts) et Erik Orsenna (écrivain et académicien).

Emmanuel Macron est une créature au sens donné à ce mot par les hommes du XVI^e siècle : l'ancien ministre de François Hollande est une « *personne qui doit sa situation à quelqu'un et se fait son agent* ». Une situation en politique peut être due à plusieurs personnes. Dans le cas de Macron, le quelqu'un à qui il doit principalement sa création d'homme politique est une personne morale. Cette personne morale est l'association de loi 1901 dénommée les Gracques. Si cette association affiche désormais son soutien franc et entier à Emmanuel Macron, il est important pour l'électeur de comprendre, d'une part, qu'il ne s'agit pas d'un soutien mais de la promotion de sa créature, et d'autre part, que la pensée de M. Macron est en fait et avant tout celle de ce **groupe de pression**.

La naissance des Gracques

Cette association, déclarée le 16 octobre 2007 à la préfecture de police de Paris, se définit comme un club de réflexion issu de la société, un think tank dans le monde anglo-saxon. Son objectif est d'avancer des idées de fond pour impacter le paysage politique français et le recomposer. Les Gracques veulent contribuer comme « groupe de réflexion et de pression » à la modernisation intellectuelle de la gauche en France. Le mot est lâché : il s'agit d'exercer des pressions et donc de développer une action de lobbying sur le pouvoir et les élites françaises. Cette profession de foi est affichée sur la page de leur site.

L'association a pris nom en référence à *Tibérius et Caius Gracchus*, qui furent des Tribuns de la Plèbe de la République romaine (de -130 à -120 av. JC) et qui tentèrent en vain de réformer le modèle social romain, contre les patriciens du Sénat. La référence est belle, elle est antique mais porte en elle les soupçons de l'échec. En effet, les efforts des frères Gracchus furent vains. Ces soupçons de l'échec sont, en 2017, le plus dangereux des moteurs de

cette association : là où les références antiques échouèrent, Les Gracques entendent bien réussir et imposer à la France leurs idées mais aussi leur créature, Emmanuel Macron.

Le visage des Gracques

L'association Les Gracques regroupe des Hauts-fonctionnaires socialistes (énarques et/ou sortis de HEC) ayant appartenu à des cabinets ministériels de gouvernements de gauche (Mitterrand, Rocard et Jospin). Des intellectuels et autres hommes d'influence ont rejoint cette association. Présidé à sa naissance par Bernard Spitz, maître des requêtes au Conseil d'État, pantouflant dans le monde des assurances (Président de la Fédération française de l'assurance et du Pôle international et européen), cette association réunit ou a réuni des personnalités telles que Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire Général de l'Élysée, François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, Mathieu Pigasse, homme d'affaires, banquier, patron de presse, Denis Olivennes, patron de presse, Mathilde Lemoine, économiste, l'écrivain et académicien Erick Orsenna, l'historien au CNRS Pascal Blanchard, le professeur de médecine René Frydman, Guillaume Hannezo (gérant de FDR finance [fonds de roulement]). Evidemment la liste des membres de cette association n'est pas connue. Seuls quelques noms ont filtré dans la presse mais déjà le lecteur aura reconnu bon nombre de supporters de M. Macron.

Les objectifs des Gracques

Cette association est née en préconisant une alliance PS-UDF. L'alliance Bayrou-Macron sera naturellement présentée et vécue comme la revanche des Gracques sur son précédent échec (l'alliance Ségolène Royal - François Bayrou, en 2007).

Le manifeste des Gracques est le suivant : ils sont démocrates, libéraux, intégrateurs, travaillistes, favorables

à une régulation étatique, favorables à la répartition des richesses, progressistes, défenseurs de l'éducation, favorables au droit à la sécurité, écologistes, pro-européens, internationalistes, moraux, réalistes et désireux d'une transformation de la société. On reconnaît le méli-mélo-pourri si reconnaissable dans la pensée et les discours d'Émmanuel Macron.

Les Gracques ont leur programme et ne s'en cachent pas. Leurs objectifs se retrouvent dans la Bible des Gracques ou plutôt la Rhétorique des Gracques : « *Ce qui ne peut plus durer* », ouvrage fondateur de la pensée Gracquienne publié chez Albin Michel en septembre 2011. On peut extraire de cette pensée des Gracques les quelques points suivants :

- Il n'est pas immoral de vouloir s'enrichir. L'argent que gagnent les riches n'est pas en général pris aux autres, mais créé par l'ingéniosité ou le risque.
- Mettons fin d'urgence au tout-TGV et tout-TER. Développons donc le transport en autocars. (Ce que M. Macron a fait). L'engagement durable en politique (d'un haut fonctionnaire) doit s'accompagner de sa démission de la fonction publique. (Ce que M. Macron a fait).
- Réduire les dépenses de l'enseignement secondaire, très excessives comparées à l'ensemble des pays occidentaux : 9 milliards ; réduire les dépenses d'investissement : 4 milliards, les dépenses des collectivités (10 milliards en trois ans), les dépenses de gestion de la Sécurité sociale pour (quelques milliards sur 85) et des hôpitaux. Pour la France, le choix n'est pas entre la rigueur, le défaut ou la sortie de l'euro. Il est entre la rigueur sans défaut ou le défaut suivi par l'extrême rigueur.
- Disparition du statut de la fonction publique (perspective qui fait hurler les agents titulaires de la fonction publique. (voir Ces lobbies qui bloquent la France, *Le Figaro*, 14 juin 2013) et qui est autrement plus considérable en termes d'impacts que la suppression sur 5 ans de 500 000 fonctionnaires, ramenant ainsi les effectifs du secteur public à ceux qui existaient sous Lionel Jospin).
- La réforme fiscale, telle qu'elle est proposée « faire payer les riches », consiste à couper toutes les têtes qui dépassent au-dessus de 6000 Euros par ménage et par mois, de leur couper les allocations familiales et les crédits d'impôt pour la garde des enfants.
- Augmentation de la TVA et de la CSG.

On le voit, le programme des Gracques ne va pas assurer un avenir radieux aux Français.

Les personnalités qui gravitent autour des Gracques

Les personnalités qui fréquentent les Gracques se retrouvent inévitablement auprès de M. Macron. Les 23 et 24 septembre 2016, les Gracques ont organisé en collaboration avec le très libéral Institut Montaigne et le Think Tank socialiste Terra Nova, « *Le sommet européen des réformistes* », à Lyon. La fine fleur de la social-démocratie y était invitée : D. Cohn-Bendit, F. Bayrou, Pascal Lamy, Hubert Védrine, Jean Peyrelevade, Jean-Louis Borloo. La session devait être clôturée par le Vice-Chancelier allemand Sigmar Gabriel, l'Italien Matteo Renzi, le Commissaire européen P. Moscovici ... et... Émmanuel Macron. Pour information, la « cinquième université d'été

des Gracques » s'est tenue le 21 novembre 2015 et avait été introduite par Daniel Cohn-Bendit pour être conclue, à son terme, par.... Émmanuel Macron !

Les Gracques et l'élection présidentielle de 2017

Ces relations entre Émmanuel Macron et les Gracques seraient dans le fond de peu d'importance si cette association ne revendiquait pas son rôle de lobbying et de pression sur le pouvoir politique français. Or, il n'y a rien de plus contraire à la démocratie que le mauvais usage du lobbying. Si certains voient dans le lobbying un outil pour faire fonctionner la démocratie, cet outil peut très vite devenir anti-démocratique : « *Certaines actions de lobbying peuvent être néfastes : des campagnes sont menées de façon malhonnête, utilisant des instruments truqués, de manière secrète. Des intérêts particuliers bénéficient de privilèges politiques dont on ne rend pas compte démocratiquement. La question se pose notamment dans le cas de financement de campagnes politiques, entraînant des renvois d'ascenseur entre politiciens et lobbyistes, et dans le cas d'échanges triangulaires entre gouvernement, milieux d'affaires et établissement militaire. Des arrangements d'arrière-cour, non transparents pour le public, provoquent un degré élevé de corruption politique.* ».

L'ancien conseiller de François Hollande, Aquilino Morelle, déclara ainsi à Vanity Fair, sur le ton de l'évidence, que, concernant les Gracques « *ce sont leurs idées qui sont aux commandes, tout simplement !* ».

Roger Lenglet et Olivier Vilain, tous deux auteurs d'« *Un pouvoir sous influence, quand les think tanks confisquent la démocratie* » démontrent que les think tanks ont pour point commun d'être soutenus par des groupes industriels cotés en bourse et favorables à la déréglementation économique. Leur enquête comprend une étude qui mesure le nombre de fois où les think tanks sont cités publiquement par les parlementaires et dans les médias.

Tout récemment, François Fillon a cité l'existence d'un cabinet noir de François Hollande dénoncé dans le livre « *Bienvenue Place Beauvau* », cabinet dont le fonctionnement correspondrait en tout point à la critique précédemment citée des agissements néfastes de certaines actions de lobbying. Dans la dénonciation de ce cabinet noir se trouve cité le nom de Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire général de l'Élysée et ancien membre des Gracques. Cette question de cabinet noir est si troublante que même les auteurs du livre, en interview, contredisent ce qu'ils ont écrit et pire, la presse dans un même article, semble remettre en doute l'existence de ce cabinet noir tout en citant des dénonciations de l'existence de ce cabinet.

Si la confusion est totale c'est que la faute est grande !

Récemment un article fort bien documenté faisait un lien troublant entre les Gracques, Émmanuel Macron et l'élection présidentielle.

En conclusion, il est vital pour les électeurs de bien comprendre qui est Émmanuel Macron et de qui il est l'émanation et le « *porte pensée* ». Ne pas ouvrir les yeux sur la réalité de ce personnage serait donner un blanc-seing à un groupe de pression dont les objectifs n'auront pas été clairement exposés aux Français avant le vote. Cela constituerait un viol de la démocratie et de l'idée républicaine. ■ R.D.

Nouvelles menaces sur la paix

Notre planète est entrée dans une nouvelle période de tensions dangereuses. Partout, les bellicistes qui avaient dû s'effacer sous la présidence d'Obama relèvent la tête et désignent nos ennemis : ici, la Russie, là-bas l'Iran et plus loin encore la Chine. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump semble permettre d'exploiter des situations conflictuelles bien réelles.

Commençons par l'Asie orientale

Les États-Unis contre la Corée du Nord ou contre la Chine et la Russie ?

Depuis longtemps, la Corée du Nord, dotée de l'arme nucléaire, défie le reste du monde. Après le tir par Pyongyang, en février dernier, de quatre missiles dont trois sont parvenus non loin des côtes japonaises, les États-Unis ont décidé le déploiement du système de missiles anti-balistique américain (THAAD), pour protéger la Corée du Sud et le Japon. Évidemment, ce système est très mal perçu par la Chine et la Russie dont les missiles balistiques pourraient être détruits. C'est aussi la dissuasion qui est mise en cause. La Russie a rappelé qu'elle avait proposé aux États-Unis de créer un bouclier anti-missile russo-américain en Europe et que toutes ces propositions avaient été rejetées par Washington. Des mesures devront donc être prises pour maintenir l'équilibre dans le domaine des armements stratégiques. Dans un communiqué commun, la Russie et la Chine ont donc appelé à « faire preuve de retenue afin d'éviter des actions qui pourraient mener à l'escalade de la tension ». Cependant, Trump accuse la Chine de ne pas agir contre la Corée du Nord et s'est déclaré prêt, le 2 avril, à « régler » seul le problème, sans l'aide de la Chine. Dès le lendemain, la Corée du Nord a menacé de riposter si la communauté internationale alourdissait les sanctions contre ses programmes nucléaire et balistique.

Mais, de son côté, en mer de Chine méridionale, Pékin a pris possession des îles Spratly constituées par plus de 750 îlots, atolls et récifs, un archipel revendiqué par les

Litiges territoriaux en mer de Chine du sud

Conflit larvé entre pays riverains sur fond de pêche et de pétrole



Sources : D. Rosenberg, Middlebury College, Harvard Asia Quarterly

AFP

Philippines, la Malaisie et le Vietnam. Sur certains récifs, la Chine a construit des bases militaires abritant des missiles sol-air. Pékin n'a pas renoncé à ses prétentions malgré un jugement défavorable de la Cour d'arbitrage de La Haye. Dans le passé, des incidents ont déjà eu lieu avec des navires américains et, dès l'arrivée au pouvoir de Trump, le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré : « Si ces îles sont dans les eaux internationales et ne font pas à proprement parler partie de la Chine, nous ferons en sorte que les territoires internationaux ne soient pas contrôlés par un seul pays. » Actuellement, un porte-avions étasunien et un destroyer patrouillent dans la zone disputée et, en riposte,

Chine a renforcé sa présence militaire. La visite du président chinois, Xi Jinping, aux États-Unis permettra-t-elle de trouver un compromis ?

Qui menace qui en Europe ?

On assiste en Europe à l'écllosion d'une nouvelle guerre froide. D'un côté, on dénonce les appétits grandissants de la Russie qui a agressé l'Ukraine et annexé la Crimée, portant ainsi atteinte aux frontières intangibles. De l'autre, on riposte que l'Ukraine est un pays contrôlé par des bandes fascistes et qu'on ne peut refuser à la population de Crimée le droit à disposer d'elle-même. Le référendum qui, en Crimée, a donné un vote massif pour le rattachement à la Russie a été

déclaré par le Président Obama contraire au « droit international ». Mais le droit international peut-il s'opposer à la volonté populaire ? On a bien vu les États-Unis promouvoir la création de l'État du Kosovo¹, aux dépens du territoire de la Serbie.

À l'origine de la tension en Europe, il y a le maintien de l'Otan alors que le Pacte de Varsovie avait disparu (en 1991) avec l'URSS. Pourquoi maintenir cette alliance militaire sous direction nord-américaine puisqu'il n'y avait plus de danger ? Or, on assista, au fil des ans, à l'intégration de nombreux pays dans l'Otan. Ce fut d'abord, en 1999, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque qui ont porté les membres de l'Otan en Europe de 16 à 19. Puis, en 2004, 7 pays adhèrent à l'Otan : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Ce n'est pas tout : en 2009, la Croatie et l'Albanie sont intégrées à leur tour alors que l'adhésion de la Macédoine est bloquée par le veto de la Grèce. Aujourd'hui, d'autres pays sont en négociation : l'Ukraine, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Moldavie. Regardez une carte : comment la Russie ne se sentirait-elle

installé des systèmes de missiles de défense côtière. De l'autre, l'Otan a décidé l'envoi de 4 bataillons nationaux de 1000 hommes chacun dans les pays baltes et en Pologne. La France participe à cette mission sous un commandement étranger. Des chars de la Bundeswehr viennent d'être déployés en Lituanie à 100 km de la frontière russe, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale. Dans l'Arctique, les sous-marins russes et américains se frôlent.

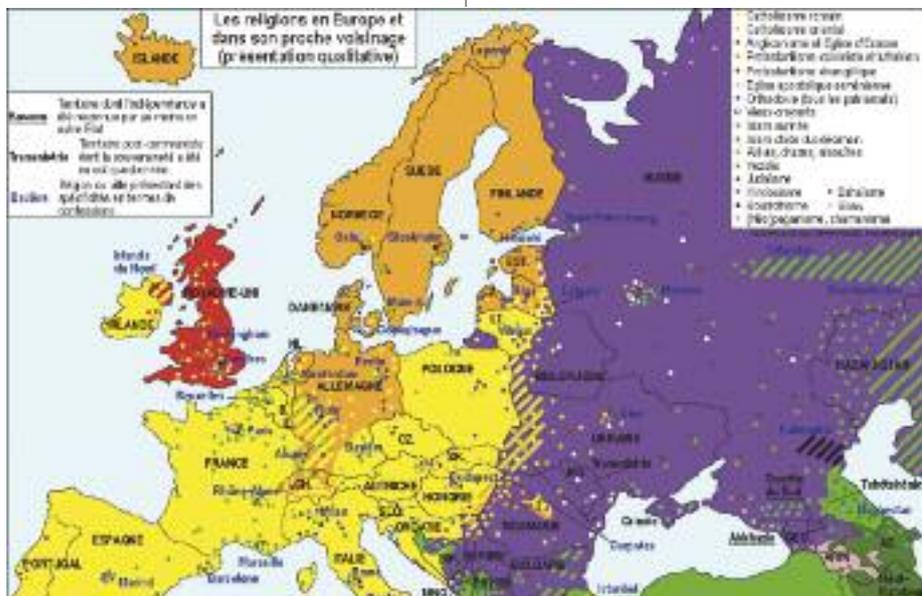
La mer Noire est un autre espace stratégique, à la périphérie de l'UE avec la Roumanie et la Bulgarie, aux portes de l'Ukraine, de la Russie, de la Turquie ; et c'est une voie de circulation des hydrocarbures. Des incidents ont lieu périodiquement avec des avions ukrainiens ou lors des manœuvres de l'Otan.

Mais c'est plus que tout l'installation d'un bouclier antimissile américain en Europe qui inquiète la Russie. La décision a été prise sous prétexte de parer à la menace iranienne... qui n'existe plus aujourd'hui. Des deux côtés, les médias s'empressent de chauffer les opinions publiques en évoquant de plus en plus les intentions agressives de l'autre.

bombardements aveugles qui ont visé les populations civiles autant que les forces combattantes et provoqué, selon Amnesty international, « une catastrophe humanitaire ». Trois millions de personnes ont dû fuir leurs maisons. Amnesty demande à nouveau un embargo sur les armes et une enquête internationale. Hélas, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont livré, depuis deux ans, pour 5 milliards de dollars d'armes à l'Arabie saoudite et à la coalition qu'elle a formée. La résistance des Houthis s'est inouïe. Ils sont non seulement parvenus à contenir l'avancée des troupes de la coalition et à lui infliger des pertes notables mais à attaquer des frégates et, au début de février, à lancer un missile qui s'est abattu à l'ouest de Ryad !

Aujourd'hui, l'Arabie saoudite veut s'emparer du port d'Al-Hodeida, dernier port que contrôle les forces yéménites et unique ouverture du pays sur le monde extérieur. L'ONU vient de mettre en garde l'Arabie saoudite contre une opération à Hodeida, port par lequel entrent plus de 70 % des denrées alimentaires et des aides humanitaires.

Quelques divisions sont apparues dans la coalition : le Koweït refuse de payer les 10 milliards de dollars que Ryad lui réclame en tribu pour la guerre et serait sur le point de retirer ses troupes de la guerre saoudienne. En revanche, les États-Unis s'impliquent de plus en plus par leurs bombardements et Trump, en mars dernier, a donné son feu vert pour une prolongation de un an des opérations militaires contre le Yémen. Quant à la France, en mars dernier, l'Élysée a refusé de recevoir Amnesty qui voulait remettre la pétition signée par des milliers de citoyens demandant au gouvernement de ne plus vendre d'armes à la Coalition...



pas assiégée, menacée et, pour le moins exclue de l'ordre européen ? On trouve des bases de l'Otan de la Norvège à la Turquie en passant par la Pologne, l'Allemagne et toute l'Europe de l'Ouest. Dans ces conditions, les forces armées se déploient de part et d'autre.

À Kaliningrad, enclave russe au cœur de l'Europe, la Russie aurait

Au Proche-Orient, guerres et menaces

Commençons par la guerre au Yémen lancée depuis deux ans par l'Arabie saoudite. Mohammed ben Salmane, vice-prince héritier et ministre de la Défense, entendait par une victoire militaire asseoir son pouvoir. Il a infligé au Yémen des

En Palestine, la guerre des forces d'occupation contre la population

L'arrivée de Trump à la présidence a libéré Netanyahu de toute retenue. Le Sénat américain vient d'ailleurs de confirmer la nomination d'un nouveau financier, David Friedman, qui partage les convictions de l'extrême droite religieuse et nationaliste israélienne et a donné beaucoup d'argent pour soutenir la colonisation. Ainsi, à Beit El, une colonie religieuse ➤

de 6000 habitants particulièrement extrémistes, il a financé la construction d'un lycée pour les filles, appelé « bâtiment Friedman ».

Le 6 février, la Knesset adoptait une loi régularisant une soixantaine de « colonies sauvages » créées depuis les années 1990 et abritant aujourd'hui 2500 familles. Seul le petit parti israélien Meretz a parlé d'un « hold-up d'État ». Enfin, alors que les Palestiniens célébraient la **Journée de la terre**, Netanyahu prenait alors l'initiative de créer une nouvelle colonie. A Jérusalem-Est, l'expulsion des Palestiniens se poursuit sous tous les prétextes et les colons sont désormais au nombre de 300000.

Partout, la répression s'accroît ; depuis septembre 2015, les soldats ont droit de tirer à balles réelles contre des lanceurs de pierres et ne s'en privent pas. En 2016, 35 enfants ont été tués par l'armée, la police ou même des civils israéliens armés. En février 2017, en une semaine, 2 enfants sont tombés sous les balles israéliennes. À partir de douze ans, ils peuvent être emprisonnés sans voir ni avocat ni famille pendant des semaines ; ils sont l'objet de menaces, de mauvais traitements et parfois les familles doivent verser de grosses sommes pour les récupérer.

L'Autorité palestinienne (AP) collabore étroitement avec les Israéliens. Mahmoud Abbas vante la « coopération sécuritaire israélo-palestinienne ». Il faut dire que l'AP ne survit que grâce aux subsides nord-américains et israéliens. Dernièrement, six Palestiniens qui avaient été emprisonnés et torturés par sa police ont été relâchés ; cinq furent immédiatement arrêtés par les Israéliens mais le sixième parvint à s'enfuir. Ce militant de trente-cinq ans qui n'appartient à aucune organisation fut finalement localisé dans une maison en plein centre de Ramallah ; donc en zone A qui, selon les accords d'Oslo, est sous le contrôle total des Palestiniens. Cependant, les soldats israéliens l'assiégèrent et le tuèrent sans aucune réaction de l'AP.

J'ai souvent évoqué le sort tragique des deux millions de Gazaouis. Toute une partie du territoire n'a pu être reconstruite faute de matériaux. Et l'armée israélienne bloque désormais l'accès à Gaza aux représentants des organisations de défense des droits de l'homme ! Précisons enfin que le Hamas comme l'AP sont depuis

longtemps détestés par une forte majorité de Palestiniens.

Il y a du nouveau dans le Sinaï où une branche de Daesh est présente. Le 8 février, elle a tiré plusieurs roquettes vers Eilat, la station balnéaire israélienne, rappelant l'objectif premier du mouvement : « libérer la Palestine ». Un nouveau moyen de relancer son recrutement international ? Les experts n'écartent pas aujourd'hui une expédition militaire israélienne contre Gaza et le Sinaï ; elle bouleverserait l'équilibre régional depuis le traité de paix israélo-égyptien qui, en 1979, avait rendu le Sinaï à l'Égypte. Ce serait aussi une manière de célébrer la victoire israélienne de juin 1967. Encore faut-il qu'elle est l'aval de Trump qui, lui, semble apprécier le maréchal Sissi.

En Irak, la guerre contre Daesh et contre le chaos

Après avoir subi la dictature de Saddam Hussein, le terrible embargo imposé pendant onze ans par l'ONU et l'invasion américaine, ce pauvre pays tente de survivre. L'armée irakienne, dissoute par le gouvernement nord-américain a fourni à Daesh une masse de combattants aguerris ; ce qui explique que les restes de cette armée aient abandonné Mossoul en juin 2014, laissant à l'EI (État islamique) tout son matériel ! On sait combien la reprise de cette ville est difficile et combien les civils paient le prix fort. L'aviation irakienne vient, dernièrement, d'éteindre tous les puits de pétrole qui étaient exploités par Daesh. A mesure qu'elle avance, la nouvelle armée irakienne découvre l'ampleur des pillages et des destructions des sites antiques, comme par exemple à Nimrod. En Irak, c'est l'aviation américaine qui opère, et, en Europe, on est beaucoup plus discret sur les « bavures »... Ajoutons que les États-Unis ont interdit à la Turquie, toujours prête à gagner du terrain aux dépens des Kurdes, de participer à ces combats. Ces Kurdes restent, d'ailleurs, les meilleurs combattants. Cependant, ils ont dû stopper les combats contre les djihadistes autour du barrage de Mossoul, sur le Tigre, devant la menace d'ébranler encore plus un ouvrage déjà en très mauvais état. S'il s'écroulait, les eaux retenues par le barrage balaieraient la région ; Mossoul serait engloutie par une vague de 14 mètres qui ferait

jusqu'à 1,5 million de victimes.

La Syrie à feu et à sang

Soulignons d'entrée de jeu que les informations qui parviennent en Europe dépendent pratiquement d'une seule source, l'Observatoire syrien des Droits de l'homme, tenu par un opposant au régime... qui vit à Londres depuis 2000. Sa fiabilité est donc toute relative.

Si Assad a sauvé son régime, des combats avaient encore lieu, à la mi-mars, dans l'est de Damas qui subissait une offensive des djihadistes d'Al-Nosra (Al-Qaida). La victoire du régime à Alep ne doit pas faire oublier que des combats acharnés se poursuivent. Au centre du pays, la ville de Raqqa est toujours tenue par 3 à 4000 djihadistes qui tiennent en otage 130000 habitants. Des centaines d'Américains participent, avec des chars, aux combats au sol. La Coalition tire sur tout ce qui bouge et, il y a trois semaines, l'aviation américaine a bombardé un camp de déplacés faisant une centaine de morts.

A mi-chemin entre Raqqa et Mossoul, Deir ez-Zor est contrôlé par le gouvernement mais la ville – et 120000 civils – est assiégée depuis trois ans par Daesh. Le ravitaillement n'arrive plus que par hélicoptères. En revanche, il est bien difficile d'évaluer la situation sur la frontière avec la Turquie.

Les États-Unis et la Russie se sont partagés l'espace aérien de la Syrie pour éviter un affrontement accidentel. La Russie dispose de deux bases en Syrie : Lattaquié dont les avions décollent pour mener leurs bombardements et Tartous, une base navale qui existe depuis 1971 et qui a été rénovée en 2015 ; cependant, elle ne peut recevoir que des bateaux de taille moyenne. On sait aussi que les forces gouvernementales sont appuyées par le Hezbollah et des Iraniens, les Gardiens de la Révolution. De leur côté, les Américains ne manquent pas de bases militaires : en Jordanie, à Djibouti, au Qatar, à Bahrein, en Turquie, avec, de surcroît, un porte-avion dans le golfe Persique.

Enfin, les multiples raids de l'aviation israélienne sur la Syrie, dans le but d'intercepter les convois d'armes destinés au Hezbollah, révèlent surtout que le chaos chez son voisin convient parfaitement à l'État hébreu. Sur le

Golan occupé, Israël accueille des blessés djihadistes, les soigne et les renvoie ensuite au combat. Mais, à la mi-mars, Damas a, pour la première fois, riposté à une attaque israélienne sur Palmyre par un missile visant Israël et déclaré que la Syrie ne tolérerait plus aucune attaque de ce genre. L'État syrien n'étant pas en mesure de résister à Israël, cela voudrait-il dire que la Russie serait prête à s'engager dans une escalade contre l'État hébreu ? On sait pourtant que, jusqu'à maintenant, la Russie a su ménager Israël et aurait même promis de ne pas transmettre au Hezbollah ses armes les plus sophistiquées.

Le jeu dangereux des grandes puissances au Moyen-Orient

Décidément, cette région du monde intéresse beaucoup de monde ! Relevons d'abord la politique israélienne qui repart à l'offensive avec Trump. L'accord sur le nucléaire iranien conclu en juillet 2015 par l'Iran avec les États-Unis et cinq grandes puissances a été violemment dénoncé par le gouvernement israélien. Alors que les guerres israélo-arabes successives avaient assuré une domination militaire sans partage d'Israël sur la région, la montée en puissance de l'Iran et sa réintégration dans le concert des nations est apparue comme une menace pour l'État hébreu qui a multiplié les déclarations agressives. Il semble cependant que, dans l'immédiat, Trump n'ait pas l'intention de dénoncer l'accord. En revanche, Netanyahu aurait-il convaincu le président américain de la nécessité d'affaiblir le plus possible l'allié de l'Iran, le Hezbollah ? Depuis qu'en 2006, dans le Sud du Liban, la milice libanaise a mis en échec les forces israéliennes et ses fameux chars Merkava (50 chars mis hors de combat), elle est devenue une véritable obsession en Israël. Ce dernier pays commence à mettre en place un système de missiles antimissiles, appelé la « Fronde de David », afin de sécuriser ses usines pétrochimiques de la baie de Haïfa qui avaient été visées en 2006 par les katyushas du Hezbollah. L'État hébreu envisagerait-il une nouvelle opération au Liban avec le soutien américain ?

Donald Trump et la Syrie

Le nouveau président a élaboré un plan de partition de la Syrie plus



pertinent que celui d'Obama, avec des zones sécurisées. Une zone, au nord-est, serait confiée aux Forces démocratiques syriennes alliées aux États-Unis et principalement composées de Kurdes. Une autre, au nord d'Alep, donnée à la Turquie ; une troisième au sud confiée ouvertement à la Jordanie mais en fait à Israël. Enfin, une quatrième, à l'ouest, allant de la côte jusqu'à Homs, serait accordée à la Russie. Ainsi, les intérêts de la Turquie, d'Israël et de la Russie seraient alors sauvegardés. Les perdants seraient l'Iran et le Hezbollah.

Le 30 mars, Trump faisait savoir que la chute de Bachar al-Assad n'était plus une priorité, au grand dam de l'opposition syrienne... et de la France dont la diplomatie n'a plus qu'à s'aligner ! Début avril, on a appris que Donald Trump avait envoyé un message à Bachar al Assad par l'intermédiaire de Tulsi Gabbard, une élue démocrate. Voici des extraits de ce message, retranscrits par René Naba : « *qu'il sache que notre collaboration aura pour titre exclusif la lutte contre Daesh. Et il trouvera que la demande de son renversement de son poste n'est pas dans le cadre de mes intérêts et qu'elle finira progressivement par s'estomper dans les médias* ». Priorité, donc, à la lutte contre Daesh. Et puis, patatras : après le bombardement avec armes chimiques attribué à Assad², Trump annonce, le 6 avril, qu'il reconsidère sa position vis-à-vis d'Assad **et fait bombarder une base du régime !**

L'avenir de la Syrie est plus incertain que jamais.

La question de la place de l'Iran est au cœur des débats

Depuis août 2016, des bombardiers stratégiques russes stationnent sur des bases iraniennes et peuvent opérer à partir de là. De surcroît, la rumeur circule selon laquelle l'Iran aurait reçu l'aval de Damas pour construire une base navale à Lattaquié ; ce qui signifierait une menace constante pour Israël et mettrait aussi en question l'exploitation en Méditerranée des gisements gazo-pétroliers du Liban et de la Syrie qui sont pillés par Israël.

Les États-Unis voudraient isoler l'Iran tout comme l'Arabie saoudite qui voit dans ce pays à la fois une grande puissance rivale et le phare d'un monde chiite impie, à éradiquer. L'administration américaine travaille à rapprocher des pays comme la Jordanie, l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite pour aboutir à une sorte d'Otan arabe visant à contrer l'Iran. Dans cette perspective, la solution du problème palestinien ne passerait plus par un État.

La stratégie russe encore inconnue

La visite récente du président Rohani à Moscou a souligné, s'il en était besoin, le désir de l'Iran, celui d'une alliance stratégique avec la Russie. Or les États-Unis se proposent de reconnaître les intérêts de la Russie en Syrie en lui accordant une zone d'influence ; l'Iran et le Hezbollah feraient les frais d'une telle entente. Mais la Russie va-t-elle choisir ? ➤

Autre surprise : par l'annonce par la Turquie de la fin de son opération « Bouclier de l'Euphrate » en Syrie et en Irak. On devine qu'Erdogan a obtenu des avantages et des assurances par ses négociations avec la Russie et les États-Unis. Le secrétaire d'État Rex Tillerson n'avait-il pas rendu visite à Erdogan, quelques jours auparavant ? Mais la haine du dirigeant turc à l'égard des Kurdes est, on le sait, inexpiable.

Reste le jeu dangereux de l'Arabie saoudite et de ses vassaux qui ont financé discrètement les groupes djihadistes. Avec sa doctrine wahhabite, ce pays est très proche de la pensée djihadistes : même puritanisme, même haine du chiisme, même soumission de la femme, même rejet de la musique, même folie destructrice des monuments non seulement pré-islamiques mais aussi des vestiges du passé par crainte du... polythéisme ! Notre alliance avec l'Arabie saoudite, pour gagner quelques milliards de dollars — en vente d'armes —, est une inconséquence que nous pourrions payer cher. La Jordanie vient de signer des accords de coopération avec l'Arabie saoudite. Il est vrai que l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes se rapprochent discrètement d'Israël : voyages de diplomates, d'hommes d'affaires. Netanyahu s'est écrié : « *Pour la première fois de ma vie et de l'existence de mon pays, les pays arabes ne voient pas Israël comme un ennemi mais de plus en plus comme un allié* ». Une fois de plus, il faut se demander : **luttons-nous vraiment contre le terrorisme de l'islam radical quand nous sommes alliés au royaume des Saoud ?** ■ M.S.

* Historienne spécialisée dans l'histoire du catholicisme contemporain. Membre associé au Groupe de sociologie des religions et de la laïcité, CNRS (en 2006).

1) *L'État du Kosovo a été reconnu par 106 États membres de l'ONU sur 193.*

2) *Certains experts font remarquer que des opposants disposent aussi d'armes chimiques.*

3) *Les houthis, sont une organisation armée, politique et théologique zaidite, active initialement dans le gouvernorat de Sa'dah et le nord-ouest du Yémen.*

Chronologie du système de retraite en France



Par Yves BARBATE*

Cette petite chronologie de l'histoire de la retraite en France montre comment depuis trente ans, le but de certain ne converge pas avec le bien de tous. L'intérêt général, le bien commun, l'équité sont ils devenus des mots surannés ? Prendre conscience de cela fait partie de l'éducation populaire.

« *Il y a révolution que là où il y a conscience.* » Jean Jaurès

La généralisation de la retraite :

C'est en 1930 que l'adoption de la loi créant les assurances sociales fait son apparition. Elle instaure, pour la retraite, un système de **capitalisation viagère**. Chaque assuré se voit ouvrir un compte individuel sur lequel sont portées ses cotisations. Après 30 ans d'assurance, il perçoit une rente versée à partir de 60 ans. Seuls sont assurés obligatoirement les salariés dont la rémunération annuelle ne dépasse pas un seuil donné, « le plafond ».

C'est à la sortie de la guerre, en 1945, et grâce au mouvement de la résistance intérieure française et son programme du CNR (Conseil National de la Résistance) qu'est mis en place le régime général de la Sécurité sociale pour tous les salariés du secteur privé. La retraite est limitée à 40 % du plafond de la Sécurité sociale. Des régimes de retraite complémentaire de celui de la sécurité sociale se développent pour améliorer la couverture au-delà du plafond.

Le principe de répartition est adopté : les cotisations prélevées sur les salaires des actifs servent à payer les pensions des retraités.

Maintien des régimes spéciaux créés à partir du XVII^e siècle pour les agents de l'État et les salariés de certaines professions, tels les régimes des marins (1673), des fonctionnaires civils et militaires (1853), des mineurs (1894), et du personnel des chemins de fer (1909).

Création de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

Les actions du CNR ont constitué jusqu'à aujourd'hui une grande partie des acquis sociaux de la seconde partie du XX^e siècle.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, le développement des progrès médicaux et l'amélioration des retraites, la Sécurité sociale se trouve bientôt confrontée à des difficultés financières. Pour y faire face, une ordonnance de 1967 instaure une séparation en branches autonomes : **maladie, famille et vieillesse**.

Chaque branche est alors responsable de ses ressources et de ses dépenses.

C'est alors qu'est créée la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, **la Cnav**. Depuis 1972, l'appartenance à un régime de retraite complémentaire est obligatoire pour les salariés du privé afin de compléter la retraite du régime de base. Ce sont les régimes Arrco pour tous les salariés et Agirc pour les salariés cadres, le régime Ircantec pour les agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques

Ces régimes sont obligatoires et gérés par répartition. Ce sont en effet les cotisations sur les salaires, payées conjointement par les salariés et les employeurs, qui servent à payer les retraites actuelles.

En 1978 nous assistons à la généralisation du système d'assurance vieillesse obligatoire à l'ensemble de la population active.

En 1983, l'abaissement à soixante ans de l'âge légal de départ à la retraite pour une carrière de 37,5 années.

Puis nous assistons depuis presque trente ans à un nivellement par le bas de notre système de retraite par répartition.

En 1987, avec la réforme Seguin, les salaires reportés au compte ne sont plus revalorisés que sur l'inflation, au lieu de l'être selon l'évolution du salaire moyen, cela entraîne, étalé sur 25 ans, une baisse de 20 % du niveau des pensions.

La réforme des retraites du 21 août 2003 a également introduit la possibilité d'épargner pour la retraite à titre personnel via les plans d'épargne retraite populaire (Perp) ou par le biais de son entreprise lorsqu'elle a mis en place un plan d'épargne retraite collective (Perco). Néanmoins la capitalisation n'est pas inconnue dans notre pays pour le financement des retraites. Certains dispositifs, facultatifs, sont proposés depuis plusieurs années par certains secteurs ou entreprises (la Préfon pour les fonctionnaires par exemple).

L'année 2010 franchie un pas de plus car cette réforme consiste à modifier l'âge légal de départ en retraite. C'était le seul paramètre qui n'avait pas été modifié par les précédentes réformes.

- L'âge légal est repoussé de 60 à 62 ans, au rythme de 4 mois par semestre, ce qui fera 62 ans en 2018.
- L'âge légal est de 67 ans pour ceux qui n'atteignent pas la durée légale (41,5 années). Cet âge leur permet de calculer la pension au taux plein (50 % du salaire annuel moyen).

Enfin la loi de finances pour 2012 accélère la réforme. L'âge légal de 62 ans sera atteint en 2017 (au lieu de 2018) à partir de la génération née en 1955.

Nous constatons que les réformes ne sont pas faites dans une démarche progressiste. Bernard Friot Economiste et Sociologue dans son ouvrage « l'enjeu des retraites » aura la formule suivante : « *une réforme qui augmente des droits, c'était un pléonasme (depuis le début du XV^e siècle nous dit le Grand Robert, réformer, c'est « changer en mieux »), mais plus aujourd'hui : les régressions du droit à pension sont menées sous le terme générique de « réforme ».*

Le sens des mots a un impact direct sur le citoyen et peut être néfaste lorsqu'il est détourné de son sens premier comme ici.

« *La perversion de la cité commence par la fraude des mots* ». Platon

Depuis que Philippe Seguin en 1987 a indexé les pensions sur les prix, nous sommes face à une régression de la situation des retraités. En effet même avec la rigueur salariale que nous connaissons, les salaires augmentent plus vite que les prix, ce qui ralentit les gains pour les pensions en cours mais aussi le calcul de celle-ci au moment de la liquidation. Cela entraîne de fait, une perte de pouvoir d'achat considérable alors que les retraités sont des consommateurs avant tout.

Macroéconomiquement, cela se traduit par des entrées fiscales en moins donc un appauvrissement de l'État. Les chiffres pour l'année 2014 tirés du dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites, montrent que 10,2 % des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est d'environ 900 € par mois. Ils soulignent aussi l'écart important entre les hommes et les femmes. Le montant moyen de la pension pour une femme s'élève à 932 euros mensuels, contre 1603 euros pour un homme. Les inégalités de revenus dans la vie active perdurent une fois l'âge de la retraite atteint.

Les politiques libérales dictées par les institutions européennes entraînent les acquis sociaux dans un cercle vicieux. La pédagogie des gouvernements qui se succèdent depuis trente ans pousse à privilégier le système de retraite par capitalisation au détriment du régime par répartition et de ce fait, ne répond plus au principe d'équité devant la retraite.

Ils détruisent ainsi, morceau par morceau, le travail du CNR et de son programme intitulé « les jours heureux ».

Le nouveau projet de loi de finances pour 2017 (PLF) a augmenté de 3 % le seuil de revenu fiscal de référence (RFR).

Les nouveaux plafonds de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) sont les suivants :

- Si votre RFR (revenu 2016) est inférieur à 10996 €, vous serez exonéré de la CSG
- Si votre RFR (revenu 2016) est compris entre 10997 € et 14373 €, vous bénéficierez du taux réduit de 3,8 %
- Si votre RFR (revenu 2016) est supérieur à 14373 €, vous serez assujéti au taux plein de 6,6 %

Hausse des taux de cotisation des retraites :

Cette hausse sera différentes selon votre activité professionnelle :

- Pour les salariés du privé (régime générale de sécurité sociale), le taux de la cotisation dé plafonnée passe de 0,35 % à 0,40 % pour la part salarié.

- Le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale, le PASS augmente : il passe de 38 616 € à 39 228 €.

Ainsi, pour valider un trimestre retraite en 2017, il faudra atteindre au minimum un revenu de 1464 €.

- Le SMIC horaire augmente : il passe de 9,67 € à 9,76 € et 1480,27 € mensuel soit une progression de 0,93 %

« Pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous ! »

Retraites : Le système MACRON expliqué par Sylvie DURAND négociatrice nationale retraite CGT

Pour les ICTAM comme pour l'ensemble du salariat, derrière cette proposition en trompe l'œil, ce sont des baisses drastiques de droits à la retraite qui se profilent ...

Une promesse intenable, une proposition insoutenable

Pour qu'un euro cotisé donne le même droit pour tous, toutes générations confondues, il faudrait que la pension soit calculée en fonction de l'espérance de vie à la retraite et de surcroît de l'espérance individuelle.

Tout le monde récupérerait alors le montant de ses cotisations au cours de sa période de retraite.

Sauf qu'aucun organisme n'est capable de pronostiquer des espérances de vie individuelles.

Les assureurs, grands spécialistes du calcul des rentes, se réfèrent donc à des espérances de vie moyenne par génération.

Auquel cas, toutes les personnes qui ont une espérance de vie inférieure à la moyenne seraient pénalisées car leur rente serait minorée par un calcul qui tient compte d'une espérance de vie supérieure à la leur.

Et inversement, les personnes qui ont une espérance de vie supérieure à la moyenne seraient favorisées par un calcul qui majore leur rente en tenant compte d'une espérance de vie inférieure à la leur.

Ce qui amène nombre de commentateurs à considérer que le système ferait des gagnants et des perdants. En conséquence, le principe d'égalité justifiant la proposition d'Emmanuel Macron ne pourrait être en aucun cas respecté, pour une raison toute simple : les individus n'ont pas tous la même espérance de vie.

Le système proposé serait-il plus avantageux que le système actuel ?

La réponse est clairement non. Tel qu'il est formulé, il institue un droit à retraite strictement proportionnel à la cotisation.

Or seuls les salaires sont assujettis à cotisation. Il s'ensuit que les périodes indemnisées au titre de la maladie, du chômage ou de la maternité ne sont pas cotisées : dans le système Macron, elles n'ouvriraient donc aucun droit à retraite alors que dans le système actuel elles sont prises en compte (validées) de façon à minimiser les effets sur le montant de leur retraite des aléas de carrière subis par les salariés.

La mise en œuvre de la proposition Macron, à défaut d'un emploi garanti à vie, pénaliserait doublement les salariés : pendant leur activité et pendant leur retraite. **De ce côté là, c'est donc bien tout le monde qui serait perdant.**

Par ailleurs près de 38% des retraités bénéficient aujourd'hui du minimum contributif : ces personnes ont une carrière complète mais qui ont

cotisé toute leur vie sur des petits salaires. Ce dispositif leur garantit le versement par leur(s) régime(s) de base d'un minimum de 629,62 euros de retraite mensuelle.

Le système Macron, en créant une stricte proportionnalité entre la cotisation et le montant de la retraite,



priverait ces 4,9 millions de retraités de ce minimum, pourtant bien insuffisant ...

Quant aux régimes complémentaires ARRCO et AGIRC, ils versent pour 100 euros cotisés par an, parts « salariales et patronales » confondues, 6 euros de pension annuelle (auxquels s'ajoutent les prestations sociales). En conséquence, au bout de 16 ans et demi ($100/6=16,66$), les salariés ont récupéré toutes leurs cotisations de carrière.

Motion de la Surl

Adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale le 20 avril 2017

Le passage du statut d'actif à celui de retraité est le plus souvent synonyme d'une prise de distance avec l'organisation syndicale qui, dans sa globalité, ne crée pas les conditions permettant de conserver 100% de ses adhérents. Il faut impérativement inverser la tendance. Cela ne peut se faire qu'en coordination entre les syndicats des actifs et les sections syndicales de retraités.

La continuité syndicale est un acte essentiel du renforcement de la CGT et de la création du rapport de force. Il est inacceptable que seuls 98 000 retraités sur 15 millions soient syndiqués.

Au crépuscule du quinquennat de François Hollande, nous constatons que sa politique prétendument de gauche, mais directement inspirée par le Medef, a fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et retraités. Cette politique a accentué, développé la pauvreté et a rendu les riches encore plus riches. Le conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) évalue la baisse du pouvoir d'achat des retraités à 0,9% par an.

La situation se détériore gravement puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation des pensions de retraites depuis avril 2013, c'est-à-dire aucune augmentation pendant 48 mois et ce n'est pas l'augmentation dérisoire de 0,1% au 1^{er} octobre 2015, soit une baguette de pain par mois, qui améliore le pouvoir d'achat !

Sur le plan de la fiscalité, le gel du barème des impôts depuis 2011, jusqu'aux pseudo modifications de 2015, s'accompagne des dispositions suivantes :

- Suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veufs et veuves.
- Fiscalisation du supplément de 10% pour les retraités ayant eu trois enfants ou plus.
- Suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraités ayant élevé seuls un enfant pendant au moins 5 ans.
- Instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (+ 0,3% sur les retraites imposables).
- Augmentation de la TVA.
- Augmentation de la CSG qui passe à 6,6% contre 3,8% précédemment.

Ces mesures ont un effet dévastateur sur de nombreux contribuables et parmi eux beaucoup de retraités qui sont passés de la situation de non-imposables à celle d'imposables, non seulement à l'impôt sur le revenu, mais deviennent aussi assujettis à la CSG, à la CRDS, au paiement de la CASA, à la taxe d'habitation, à la redevance audiovisuelle. Ils pourraient perdre des allocations logement et subir une réduction de prestations sociales. Cette nouvelle situation entraîne des pertes d'exonérations ou d'abattements en matière de fiscalité locale et une réduction des prestations sociales. Ce qui, mis bout à bout, peut amputer les revenus des petits retraités de l'équivalent d'un mois de pension.

La taxation des mutuelles participe à une logique régressive contre toutes les générations.

Les seniors sont de plus en plus confrontés à des cotisations écrasantes de complémentaires, alors qu'il y a 20 à 25 milliards de fraudes patronales aux cotisations sociales.

C'est le partage des richesses qu'il faut changer, et de l'argent, il y en a !

- Les 41 milliards d'euros d'allègement de « charges », pour le « pacte de responsabilité et solidarité ».
- Les 20 milliards d'euros pour le « crédit d'impôts compétitivité emploi ».
- Les Ces dernières mesures sont prises soi-disant pour faciliter l'emploi, au total ce sont 200 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales qui sont accordées au patronat sans aucune contrepartie.

Cette politique aboutit au résultat suivant :

- Les dividendes qui représentaient 5% de la valeur ajoutée des entreprises il y a 25 ans, représentent plus de 25% de celle-ci aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre de jours travaillés pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 à 45 jours !

En dépit des largesses octroyées aux dépends des salariés, un rapport sénatorial estime l'évasion fiscale à 50 milliards par an. Les avoirs français dans les paradis fiscaux sont de 590 milliards.

Des millions de nos concitoyens n'en peuvent plus de l'aggravation de leurs difficultés sous l'effet des politiques d'austérité gouvernementales et considèrent que les forces politiques sont impuissantes à mettre en œuvre une politique répondant à leurs attentes. Les résultats des dernières élections municipales, départementales ou régionales, marqué par un très haut niveau d'abstention, mais aussi par la mobilisation importante d'électeurs pour le vote Front National, qui profite également du climat de xénophobie accentué par les crimes odieux perpétrés par les terroristes intégristes, témoigne de la gravité de la situation dans notre pays.

À quelques jours des élections présidentielles, il est de notre responsabilité de souligner des projets politiques particulièrement dangereux pour les retraités et le monde du travail :

La CGT réunit en son sein des adhérents et elle a des sympathisants de diverses sensibilités politiques. Mais nous savons aussi débusquer les déclarations opportunistes et la démagogie politique de madame Le Pen. Cette dernière dit être aujourd'hui favorable à la retraite à 60 ans, alors qu'avec son parti, en 2010, elle appelait le gouvernement à recourir à la force pour mettre un terme à l'attitude des « émeutiers » qui occupaient les rues.

C'est le vrai visage du Front National qui est toujours dans le camp du capital, quoiqu'il prétende en période électorale.

Monsieur Macron refait des comptes notionnels la dernière trouvaille en matière de retraites, qu'il compte imposer de manière dictatoriale à grand renfort de 49-3. Appliqué en Suède depuis 1999, à condition de partir à 67ans, les retraités perçoivent en moyenne 63 % de taux de remplacement. La baisse continue des pensions provoque actuellement une vague de contestation en Suède.

Les lois Macron et El Khomri 2016, qui détricotaient le code du travail trouveront un prolongement logique avec les comptes notionnels, dispositif technique qui, fixé une fois pour toutes, échapperait au débat politique.

Monsieur Fillon en remet une couche en voulant reculer l'âge de départ à 67 ans, s'inspirant du modèle Allemand, dont le taux de remplacement est de 55 % et où la proportion de retraités vivant au dessous du seuil de pauvreté est deux fois plus élevé qu'en France.

Ces projets visent à libéraliser toujours davantage et à réduire les droits sociaux, pour ouvrir la voie à la spéculation des fonds de pension.

Nous revendiquons, pour l'ensemble de la protection sociale, la mise en place d'une politique de plein emploi, un nouveau calcul de l'assiette de cotisation, articulant valeur ajoutée et comportement des entreprises face à l'emploi ainsi qu'une contribution sur les revenus financiers.

Nous avons à lutter sur des questions qui nous concernent tous, de façon intergénérationnelle.

C'est l'urgence de l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection sociale avec l'abandon des franchises, les dépassements d'honoraires et de la réforme santé-hôpital, l'habitat, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la proximité des services publics, des transports, des commerces, l'accès aux loisirs, la défense de notre système de retraite par répartition avec un autre mode de financement et une réforme pour une retraite juste et pérenne, maintenant le départ à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % du salaire.

Les retraités ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement de la société et comme tels, ils revendiquent de vivre dignement, comme citoyens à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé.

Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Nous exigeons :

- Une augmentation immédiate d'au moins 300€ du montant total des retraites, en termes de rattrapage.
- La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC net pour une carrière complète, qui doit évoluer sur la base du salaire moyen.
- Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le relèvement de la pension de réversion à 75 % de la retraite initiale.
- L'égalité des salaires hommes-femmes.
- Le rétablissement et le maintien de l'ensemble des avantages familiaux.
- La revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier.
- Le financement de la perte d'autonomie par solidarité nationale.
- La prise en charge à hauteur de 50 % des cartes de transport.
- La non imposition des cotisations mutuelle.

L'Assemblée Générale de la Surl appelle les retraités et leurs familles à voter massivement aux élections présidentielles et législatives.

Ne nous trompons pas de camp ni de combat ! Pour l'abrogation de la loi travail, la loi santé ou la loi Macron ; pour l'augmentation des salaires et pensions ; pour la réduction du temps de travail ; pour la justice fiscale et la réorientation des richesses ; pour les services publics et la transition écologique, mobilisation générale pour **l'intérêt commun et le progrès social**.

ÉCHOS DES SECTIONS

Assemblée générale du Syndicat du livre Filpac-Cgt de Saint Étienne

Sections retraités et actifs

Mardi 14 février 2017



Sont présents au bureau : R. Danti, secrétaire du Syndicat du Livre stéphanois ; Tan Fordevaux, secrétaire Presse ; Ph. Mollard, trésorier de la section des actifs ; D. Bellegy, trésorier de la section des retraités ; G. Néel, trésorier adjoint des retraités ; A. Buchonnet, membre du bureau.

L'USR Loire est représentée par Rosanna De Zen.

La section SILPAC-CGT de Lyon est représentée par D. Eusèbe et Ch. Marcuccelli, respectivement secrétaire et trésorier ;

La section des actifs de Chassieu est représentée par Contrino et Thiollière, délégués, et la section de Saint-Étienne, par Mlle C. Familiare et H. Tricot, délégués.

Les sections de Grenoble et Clermont-Ferrand sont excusées, ainsi qu'un certain nombre de camarades absents ou malades.

Rapports moral et d'activités

Devant une quarantaine de personnes, R. Danti ouvre la séance en remerciant l'assemblée de sa présence et renouvelle les vœux du bureau pour 2017.

Chacun de nous a aussi pu prendre connaissance dans notre « Bulletin syndical » des informations diverses et variées qu'il contient, et ce, grâce au travail effectué par René Danti.

Chez les Retraités

Depuis quelques semaines, la grippe particulièrement virulente qui touche les personnes âgées notamment, a provoqué une hausse des décès évaluée à plus de 14000 personnes nationalement (2470 dans la Loire).

Les nombreuses suppressions de lits et fermetures d'hôpitaux de proximité, commencées sous Roselyne Bachelot et continuées sous Marisol Touraine en ont été une des raisons, qui ont abouti à une saturation de travail pour le personnel hospitalier, dans des conditions difficiles.

Face à cette situation grave, nous devons toutes et tous nous interroger sur l'avenir de notre système de santé.

Il est rappelé, à ce sujet, qu'une manifestation aura lieu le 7 mars, à 10h30, depuis la Bourse, où vous êtes conviés.

Le 24 mars, à 9h30, salle Sacco, à la Bourse du travail de St-Étienne, une conférence-débat est organisée par le Syndicat des retraités des organismes sociaux, sur le thème : « La santé est un droit, pas une marchandise ».

En ce qui concerne l'augmentation de nos pensions, les robinets sont toujours fermés, donc notre pouvoir d'achat en berne (moins 20 % en 20 ans). Que nous réservent les prochaines législatures ? Rendez-vous dans la rue, sans doute !

Durant l'année écoulée, notre section a été représentée au Comité général de l'Ucr-Cgt du 4 février, qui s'est déroulé à la Bourse de St-Étienne, ainsi qu'au Comité général de l'Ud-Cgt du 24 mars, à St-Sixte (Boën). Notons que du 19 au 23 septembre dernier, R. Danti a participé au X^e Congrès de l'Ufr Filpac- Cgt, qui s'est déroulé de nouveau à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher). Lire le compte rendu de ce congrès dans le bulletin « Ensemble » de notre Ufr.

N'oublions pas les manifestations de rue durant l'année, concernant principalement la loi El Komri, la santé ou les « Goodyear », etc...

Chez les Actifs

Loi El Komri : les décrets d'application sont promulgués au fil des mois. Pour la Filpac-Cgt, il est recommandé de freiner, voire même de ne pas appliquer cette loi dans les entreprises où le rapport de force le permet !

Convention collective du labeur : les discussions entre les « partenaires sociaux » pour sa remise à jour sont en panne, en raison de la loi travail remettant tout en cause et avec l'aide des employeurs qui veulent tout revoir à la baisse ... La lutte devra porter sur l'abrogation de cette loi.

Dans la presse régionale

Tan Fordevaux, secrétaire presse, relate les élections professionnelles DP et CE à « La Tribune », où la Cgt, grâce au travail effectué au sein du journal, a remporté un maximum de sièges (10 sur 14). Notons que 61 % des voix ont fait confiance à notre organisation Filpac-Cgt.

Par ailleurs, la situation dans le groupe de presse est préoccupante, puisque la direction générale (groupe EBRA) a décidé le lancement d'un audit. Quel sera le résultat et les conséquences pour les salariés ?

Affaire à suivre...

La parole est ensuite donnée à nos camarades invités. Dominique Eusèbe, secrétaire de la section retraités de Lyon, nous fait part notamment des difficultés d'existence de l'organisation syndicale dans le groupe Amaury et les conséquences sur la section des retraités de cette zone. Concernant la section de Lyon, malgré certaines difficultés « classiques » rencontrées, l'effectif reste constant (environ 35 adhérents).

Rosanna De Zen, représentante de notre USR, retrace l'organigramme de nos instances syndicales de retraités (UCR/USR) et nos sections. Elle rappelle par ailleurs l'importance de la participation de chacun dans les manifs pour le soutien de nos revendications.

Les effectifs chez les retraités. De 133 adhérents en 2008, nous terminons l'année 2016 avec 79 syndiqués

(trois décès, trois démissions, une radiation pour non paiement). Malgré cette chute constante, 2017 débute avec deux admissions et une à venir...

Chez les actifs. Quelques chiffres évocateurs concernant la syndicalisation : cinq imprimeries, parmi les plus importantes de France, sont établies dans la Loire. Elles représentent plus de 600 salariés pour quelques dizaines de syndiqués à notre Filpac... ! Un peu d'optimisme malgré tout, puisque nous avons enregistré des admissions à Loire Offset Titoulet et Gutenberg NetWorks.

Rapports financiers

Section des retraités

La présentation du bilan financier est faite par son trésorier D. Bellegy.

R. Galland, rapporteur de la commission de contrôle pour les retraités, indique qu'il n'a été constaté aucune irrégularité dans ces finances.

L'assemblée donne quitus au trésorier et vote favorablement cette gestion.

Section des actifs

Philippe Mollard, le nouveau trésorier, présente son bilan pour 2016.

Le rapporteur de la commission de contrôle pour les actifs, R. Didier, indique qu'il n'a été constaté aucune irrégularité dans les comptes.

L'assemblée donne quitus au trésorier puis vote majoritairement ce bilan.

Élections

Commissions de contrôle 2017

Les commissions de contrôle « actifs et retraités » sont reconduites à l'unanimité par l'assemblée.

Conseil syndical, section des actifs

Avec un élu supplémentaire (H. Tricot), l'assemblée vote à l'unanimité ce Conseil syndical.

Conseil syndical, section des retraités

Deux candidatures (MM. Thiébaud et Décot) viennent renforcer ce conseil. L'assemblée vote à la majorité ce Conseil syndical.

La séance est levée à 16h45.

L'assemblée est invitée à partager le pot de l'amitié.

Daniel Bellegy



Rencontre interrégionale

Limoges 5 mai 2017



MARGOTIN Lucienne
Notre doyenne 91 ans

C'est en présence de 80 camarades que s'est tenue la rencontre annuelle réunissant La Filpac de La Couronne, Condat et Limoges. Après les visites de Limoges en petit train et de la Cité des métiers et des arts qui exposait le remarquable travail des Compagnons du tour de France c'était le moment festif avec le repas fraternel coupé par les séquences danse et la prestation appréciée de la chorale LSR 87. Mais comme c'est aussi et surtout une rencontre syndicale l'accueil de la section de Limoges s'est faite avec le souci de placer notre organisation face aux grandes responsabilités qui lui incombent dans cette période ô combien délicate et qui nous interroge fortement. Les discussions entre les camarades l'ont démontré. L'année prochaine, le flambeau sera entre les mains de la section de Condat. C'est avec plaisir et beaucoup de sentiment fraternel que nous avons pris date.

Intervention d'André Maupin Secrétaire de la section retraités de Limoges

Salut amical et fraternel à tous,

J'espère que vous êtes satisfaits de votre matinée. Je salue la présence, dans l'ordre alphabétique pour éviter tout malentendu, de Michel Burguière, pour l'Ufr-Filpac, et de Gérard Iffrig, pour l'Usr-Cgt 87. Je salue aussi Yves Lasnier, pour la section de La Couronne, et J.-P. Albert pour celle de Condat.

Je leur demande de bien vouloir venir à mes côtés. Nous sommes heureux de vous accueillir une nouvelle fois et avons essayé de le faire de la meilleure des façons possibles. Nous regrettons encore l'absence des sections de Saillat et de Rochechouart, sollicitées mais qui n'ont pas répondu.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée émue pour tous les camarades qui nous ont quittés et ceux qui, empêchés par la maladie, ne peuvent être parmi nous. Je pense tout particulièrement à notre camarade Jean-Gabriel Berger, qui était la cheville ouvrière de cette manifestation, et à Robert Pascaud, insuffisamment rétabli.

Je souhaite la bienvenue à nos amis et camarades de LSR que nous avons invités, vous comprendrez pourquoi cet

après-midi, ils vous réservent une surprise.

Il y a tant à dire en cette période ô combien cruciale que je vais aller à l'essentiel.

Sur la situation sociale et plus particulièrement celle des retraités, le travail de collationnement que nous avons commencé sur les questionnaires (230) est édifiant. OUI, il y a des retraités pauvres ; OUI, il y a de nombreux retraités en difficulté, voire en grande difficulté ; OUI, il y a de nombreux retraités avec des pensions en dessous du Smic ; OUI, leur pouvoir d'achat a chuté du fait du blocage des pensions, de la hausse des prix et des tarifs (mutuelles), du fait de l'aggravation de la fiscalité (1/2 part)...

Ce que nous disions est bien la réalité et toutes les déclarations redondantes à propos des retraités privilégiés ne sont que des allégations mensongères visant à diviser le monde du travail. La lutte pour des retraites décentes permettant de répondre aux besoins, y compris les plus élémentaires comme pouvoir se soigner, est plus que jamais une lutte d'aujourd'hui, pour l'avenir de tous.

Mais la régression sociale, vous le savez, ne touche pas que les retraités. C'est pourquoi nous avons participé nombreux à toutes les luttes sociales contre les reculs sociaux et démocratiques que constituent par exemple les lois Macron et El Khomri et que nous poursuivrons demain, car actifs et retraités nous avons la nécessité de nous unir si nous voulons lutter efficacement pour empêcher les remises en cause mais aussi pour obtenir des droits nouveaux.

Le syndicalisme retraité commence à être regardé dans la Cgt (Un retraité = 1 voix), mais aussi en dehors, avec un peu plus de considération. Un long chemin reste toutefois à parcourir. Pourtant, tous les travailleurs qui agissent pour la transformation sociale ne pourront atteindre leur but en ignorant 15 millions de citoyens, voire 20 millions demain. Les résultats des élections montrent que ce corps social est perméable aux idées réactionnaires et que leur non-prise en compte le laisse aux prises des idées dominantes, celles véhiculées par les médias, majoritairement entre les mains des multinationales et des grands patrons (voir la dernière page de l'*Ensemble fédéral*).

Notre Usr est en train de mettre sur pied, difficilement, des réunions de proximité pour faire agir les retraités Cgt sur leurs lieux de vie et faire prendre en compte les problèmes qu'ils rencontrent. Agir partout où se trouvent les retraités et défendre leurs revendications, n'est-ce pas là le rôle de notre organisation ? Il ne s'agit pas d'opposer professionnel et interpro, revendications générales et particulières, mais que la Cgt soit là où les retraités en ont besoin pour s'exprimer et devenir des citoyens, des acteurs de leur vie quotidienne.

Pour qu'elle réponde aux attentes des actifs et retraités, il faut une Cgt plus forte. Convenons que notre syndicalisme subit une érosion de ses effectifs, certes lente mais réelle. Pour notre part, le vieillissement de notre section et le fait, par conséquent, que nous ne voyions que rarement, voire pas du tout certains de nos adhérents nous inquiètent. La continuité syndicale ne fonctionne qu'insuffisamment et nous perdons trop de syndiqués. Nous avons à faire de plus à une autre réalité, c'est que le syndicat des actifs voit ses bases se rétrécir et donc notre potentiel de syndiqués s'affaiblir. Il nous faut, actifs et retraités, mener avec plus de conviction et de détermination la bataille du renforcement de notre syndicat. Il en va de l'efficacité de notre action.

Vous n'avez pas été sans noter que notre rencontre syndicale se situe entre deux tours d'une élection présidentielle. Je ne vous dirai évidemment pas ce que doit être votre vote. Je tiens à vous lire la déclaration de la Cgt, qu'il me semble important de connaître si vous l'ignorez.

Lecture de la déclaration de la CE confédérale

À cette déclaration je veux ajouter une réflexion personnelle. J'ai le souvenir vivace de réunions du FN qui se faisaient en catimini, voire ne pouvaient se tenir à Limoges en raison de manifestations importantes des organisations politiques et syndicales et en premier lieu de la Cgt. Aujourd'hui, j'assiste, triste, à l'accueil chaleureux

d'ouvriers en détresse. Cette grande bourgeoise à l'actif immobilier impressionnant sait se couler dans le moule des prolos pour mieux les manipuler, les tromper et les laisser entre les mains du capitalisme triomphant qu'elle (sa candidate) ne remet pas en cause. Le FN n'est pas pour l'émancipation des travailleurs mais pour la poursuite de leur exploitation.

Et puis sa candidate est une adversaire déclarée du syndicalisme et plus particulièrement de la Cgt¹. Dernière déclaration en date, *le 1^{er} mai les syndicats ne défilent pas dans l'intérêt des travailleurs*. Quel acquis social n'est pas le fruit de luttes ouvrières et syndicales ? Quel acquis social doit-on au FN ?

Quelques exemples :

À Whirlpool, elle n'a pas voulu rencontrer les représentants syndicaux.

Dans le n°10 de son programme figure la fin du monopole des syndicats au premier tour des élections professionnelles.

Il prévoit le contrôle du financement des syndicats.

Elle est pour une interdiction du droit de grève et la limitation des prérogatives syndicales.

Louis Aliot a déclaré que la grève est un système archaïque.

Elle (la candidate) a refusé de voter une motion de solidarité aux Fralib.

Gollnisch a déclaré que le sabotage de l'économie française caractérise les dirigeants de la Cgt.

Autant de déclarations qui ne peuvent que renforcer notre opposition. Pas une voix ne doit aller vers l'ennemi déclaré des syndicats et plus particulièrement de la Cgt, comme sa candidate l'a explicité sur M6.

Je vais terminer par un extrait d'un poème, *Un jour viendra*, de Pablo Neruda, le grand poète chilien victime de Pinochet.

« [...] Ne renoncez pas au jour qui nous tendent
Les morts qui ont lutté.
Car chaque épi
né d'un grain remis à la terre,
et comme le blé,
le peuple innombrable
rassemble des racines,
il accumule des épis,
et dans la tempête en furie,
s'élève à la clarté de l'univers [...] »

Chers amis et camarades, je vous souhaite un bon appétit, de passer un bon après-midi au cours duquel une surprise vous sera offerte, j'espère que vous l'apprécierez. Je vous remercie de m'avoir supporté. ■ A.M.

1) - Elle dit vouloir instaurer "une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité", cela ouvrirait donc la voie à des organisations inconnues qui serait soumise à un « contrôle public de financement en vertu de la moralisation de la vie syndicale ».

Assemblée générale de LSR-SURL

Jeudi 20 avril 2017 – Matin



Photo Milo

À la tribune de gauche à droite : Michel Latreille, Josette Venditti, Jean Lebon, Michelle Dupuy-Fourré, Lionel Duquenne, René Dewael

Michelle Dupuy-Fourré représentait LSR

Intervention du président Jean Lebon

À partir de la commission des loisirs de la Surl créée en 1970, une association LSR (loisirs et solidarité des retraités) a été créée en 2007 afin de répondre encore mieux aux besoins d'activités de loisirs et culture des retraités.

N'oublions pas que la CGT, après avoir créé une structure propre aux retraités (UCR-CGT), a mis en place la Fédération LSR-CGT, leurs pratiques communes participent au combat contre l'isolement de nombreux retraités, à l'ouverture au monde qui les entoure, auquel ils offrent en retour les richesses dont ils sont porteurs.

Notre association participe pleinement au renforcement des liens sociaux des retraités. Nul ne peut ignorer la place importante que ceux-ci occupent et vont développer dans la société. Dès 2020, un tiers de la population sera composé de personnes de soixante ans et plus.

Une plus grande disponibilité de temps contribue à éveiller de nouvelles curiosités et de plus grandes aspirations en matière de découverte et de pratiques culturelles. Or ces aspirations et ces potentialités sont souvent contraintes par des raisons économiques : l'accès aux manifestations ou aux pratiques culturelles coûtent cher, trop cher.

C'est pourquoi nous nous efforçons de négocier au mieux pour vous proposer des activités diverses, à travers une sélection de spectacles qui vont du théâtre au cirque, de visites d'expositions commentées, de découvertes thématiques des

quartiers de Paris ou des visites de l'Île-de-France.

De nombreux séjours ou circuits dans les provinces Françaises sont organisés, sans oublier quelques voyages à l'étranger.

L'accès aux activités de notre LSR est réservé aux adhérents de la SURL et aux ayants droit et, suivant les disponibilités, aux personnes extérieures recommandées par des adhérents et non subventionnées

Pour l'année 2016, il y a eu en tout 13 sorties, dont 3, hors Île-de-France soit :

Séjours neige à Courchevel et Samoëns, la Grèce. Pour un total de 72 participants Lsr et 23 extérieurs.

Ces 72 Personnes ayant fait plusieurs sorties dans la même année ; le tout confondu représente 208 sorties pour la LSR. et 23 pour les extérieurs.

En accord avec le Conseil d'administration et le Conseil syndical de la SURL, nous avons remis des chèques cadeaux (CADOC) d'une valeur de 20,00 € par personne à 105 camarades habitants la province. Par ce geste, nous avons souhaité que nos camarades habitants en province mais adhérents à la SURL puissent participer dans une certaine mesure à l'activité de LSR-SURL. Cette action a été bien accueillie et nous avons reçu plusieurs lettres de remerciements.

Un très large débat s'en est suivi avec la camarade Michelle Dupuy-Fourré, même si il fut quelques fois un peu animé, ce fut toujours dans un esprit CGT.

Comme il va de soi, cette assemblée s'est terminée par un vibrant **À la...** et avec ses compléments.

Nouveau Conseil d'administration Lsr-Surl

BASTIDE Michel, BURGUIERE Michel, BOYER Odile, CHAUVIN Rose-Marie, DEWAELE René, DUQUENNE Lionel, FORESTIER Jean, GAUDAS Michel, LEBON Jean, LOPES Michel, LATREILLE Michel, MOREL Claudine, VENDITTI Josette.

Commission de contrôle financier LSR et SURL

CHENEAU Sandrine, NADAL Martial, MIROUSE Michel, LATREILLE Michel, BOYER Odile.



Photo Milo

Avec la présence de : Didier Lourdez (Secrétaire général du Sgcl) et de Laurent Bouyrie

Intervention de Lionel Duquenne - Extraits

Lon peut dire que 2016 aura été l'année de la poursuite de l'aggravation des conditions de vie de chaque citoyen : qu'il soit jeune, actif ou retraité.

Si nous voulons que cette année nouvelle ne soit pas pire que 2016, elle sera celle de la mobilisation électorale des citoyens, car rien ne peut être obtenu sans luttes. Le bulletin de vote est un des moyens d'exprimer son mécontentement. Il est vrai que parmi les candidats, la clarté politique est quelque peu ambiguë...

Il faut cependant reconnaître, et se le dire, cette dégradation de la situation politique et économique provient pour une grande part de la faiblesse idéologique des citoyens dont certains pensent que tout est pourri.

Ce constat politique agit bien entendu sur le développement de notre syndicalisme de classe que nous défendons tous, également sur le développement de l'engagement des citoyens dans les partis politiques de gauche.

Pour les citoyens sans ligne politique cohérente, l'individualisme règne en maître, et la résignation s'installe. Certains pensent s'en sortir seuls, voire les auto-entrepreneurs qui s'installent dans l'ubérisation d'une nouvelle société, facilitant la destruction progressive du salariat et de leur protection sociale.

De plus, les dirigeants du Medef, siège social des grands groupes du CAC. 40, fidèles à leurs idéaux, ne cherchent qu'à augmenter les profits, ou nous faire croire à la crise. Avec l'appui bienveillant du gouvernement et d'un Premier ministre ambitieux qui se voyait déjà président en 2017 et qui a quitté le gouvernement avant la fin de son mandat.

À la CGT, nous sommes politiquement sur une notion fondamentale de la lutte des classes en combattant chaque jour cette caste qui nous dirige à tour de rôle par alternance, un coup « les démocrates », (de moins en moins social), ensuite « les républicains ».

Je n'ai pas souhaité aborder la situation de l'économie mondiale, car celle-ci bouge chaque jour.

Le docteur "Folamour" qui vient d'être élu aux États-Unis est un risque pour la stabilité mondiale. Il se prend pour le sauveur et frappe sans prévenir. Cette situation fait que chaque jour les Bourses mondiales ont les yeux fixés sur Wall Street. Attention aux bulles ? Encore un peu de patience, l'inflation arrive avec la remontée des taux.

En Europe, la BCE, dont le nouveau siège social a été inauguré

à Francfort en 2015, agit comme la FED, elle fabrique aussi des faux billets pour environ 1400 milliards depuis 18 mois, à raison de 80 milliards par mois. La question : vers quel pays d'Europe vont tout ces fonds et pour quoi faire ? Peut-être pour financer la troisième guerre mondiale entre l'Orient et l'Occident, ce qui permettrait un développement de la croissance pour les marchands d'armes, allez savoir... La Chine est le premier pays exportateur d'armes devant la France et l'Allemagne.

François Hollande a sillonné la planète se transformant en VRP du CAC 40, il a obtenu des commandes d'armements et accroche des décorations à ceux qui assassinent leur peuple. Mais toujours pas de croissance et de plus en plus de chômeurs.

Il faut savoir également que sur les 1500 milliards d'épargne dans les plans d'assurance vie, 35 % provenait de l'argent des retraités en 2014.

J'aurais pu également parler de la destruction progressive de notre Sécurité sociale au profit des compagnies d'assurances ou des mutuelles de plus en plus sous la coupe des assurances privées à qui l'on impose une économie de rentabilité.

Également, étroitement lié : notre régime complémentaire de retraite par répartition, et les problèmes qui se dessinent pour sauvegarder les retraites des cadres en intégrant celles-ci dans le régime Arrco, pour appauvrir un peu plus les droits des futurs retraités et par là même les nôtres, au lieu de contraindre le Medef à une augmentation des cotisations, ou une hausse du pouvoir d'achat de ceux qui ont encore du travail. Toutes ces stratégies favorisant dans l'avenir une retraite par capitalisation.

Pour conclure, en ce qui me concerne, je pense, que le pire est à venir, d'abord au plan financier, puis ensuite au plan politique, si la situation d'économie politique mondiale ne change pas. Je préfère donc qu'ensemble nous ayons un débat sur toutes ces questions qui préoccupent chacun d'entre nous, notamment sur quel avenir pour les jeunes générations.

Pour notre génération le choix est clair depuis longtemps, il nous reste à convaincre les générations plus jeunes, et surtout en période électorale. Ils sont nombreux à méconnaître l'histoire. C'est pourquoi, nous devons poursuivre avec acharnement notre engagement syndical dans ce combat de classe avec une CGT de lutte, de conquête et de développement pour le mieux être des citoyens qui produisent les richesses dans notre pays.

Conseil syndical 2017

BASTIDE Michel, BURGIERE Michel, CHAUVIN Rosemarie, DEWAELE René, DUQUENNE Lionel, ESNAULT Daniel, FLORET Jean-Michel, FORESTIER Jean, GAUDAS Michel, GESCHVINDERMANN Michel, HANED Bernard, HEDOUIN Jean-Jacques, LATREILLE Michel, LAUGERI Jean-Claude, LEBON Jean, LEGEROT Daniel, LOPES Michel, MELON William, MOREL Claudine, NADAL Martial, STATIBENE Joseph, VENDITTI Josette, VOLANT Yann.

L'Assemblée a adopté à l'unanimité une motion : lire page 20 et 21.



Déclaration de l'Union Confédérale des Retraités CGT

HAUSSE DE LA CSG POUR LES RETRAITES, C'EST NON !

C'est au pas de charge que le Président de la République s'est engagé dans un recul social sans précédent contre le droit du travail, l'emploi et la protection des salariés et des chômeurs.

C'est aussi un coup sans précédent qu'il veut porter contre l'ensemble des retraités avec l'augmentation de la CSG.

Dans sa volonté de baisser le coup du travail, il veut donner l'illusion de donner du pouvoir d'achat aux salariés, en supprimant les cotisations maladies pour prendre dans la poche des retraités, en dynamitant le régime solidaire de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage.

Emmanuel Macron aurait pu faire un autre choix : augmenter le Smic ou décider d'organiser des négociations salariales dans les branches. Alors que des milliards continuent à être distribués, principalement aux grandes entreprises, sans aucun effet sur l'emploi, ou que la fraude et l'évasion fiscales privent le budget de l'Etat de près de 150 milliards, le Président de la République ne montre aucune volonté politique de s'attaquer vraiment aux paradis fiscaux et aux multiples cadeaux aux plus riches.

Si le « gain » pour le pouvoir d'achat des salariés sera modeste, ce sera encore un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des personnes en retraite qui, depuis plusieurs années, ont subi une baisse des revenus sous le double effet du gel des pensions et de l'augmentation de leur fiscalité spécifique.

Prendre dans la poche des retraités pour donner aux salariés au nom de la solidarité inter-générationnelle, c'est vouloir ignorer que les retraités contribuent largement, quand ils le peuvent, déjà aux dépenses de leurs enfants et petits-enfants et que les priver d'une partie de leur pension n'améliorera pas leur situation.

Mais c'est aussi de la manière la plus odieuse vouloir opposer les jeunes, les salariés aux retraités. Non les retraités ne sont pas des nantis !

Le Premier Ministre veut rassurer les retraités en leur annonçant une baisse de la taxe d'habitation. Il s'agit d'une mesure démagogique non financée car l'Etat, depuis longtemps, ne compense plus réellement les conséquences de ses propres décisions. Ces exonérations de taxe d'habitation accentueront les difficultés des Collectivités locales pour assurer les services publics répondant aux besoins de la population dont les retraités.

L'Union Confédérale des Retraités est bien décidée à créer toutes les conditions permettant de mobiliser les retraités pour défendre leur pouvoir d'achat, défendre la Sécurité sociale à laquelle nous sommes tous si attachés.

Montreuil, le 16 juin 2017